









Agenda du Club




Assemblée Générale des Clubs du Loiret
Vendredi 16 Octobre 2020 à 19h
à Semoy

1^{ère} partie :
Informations concernant les engagements et formations.

 <i>Votre échéancier 2021</i>	p 3
 <i>Arbitrage & Juge-Arbitrage : Formation & Recyclage</i>	p 5
 <i>Certification de Qualification Professionnelle Educateur de Tennis (CQP-ET)</i>	p 11
 <i>Tennis Féminin</i>	p 12
 <i>Tennis Entreprise</i>	p 21
 <i>Les Championnats par Équipes (toutes catégories)</i>	p 32
 <i>Le Challenge Départemental Jeunes (7 ans et 8 ans Niveau Orange, 8 ans et 9 ans Niveau Vert)</i>	p 53
 <i>Les Championnats Individuels (toutes catégories)</i>	p 55

**TOUT COMPETITEUR devra être en possession de
SA CARTE D'IDENTITE et de SA LICENCE COMPETITION 2021**

2^{ème} partie : Informations à diffuser dans votre club

 <i>Coordonnées du Comité Départemental du Loiret - Secteurs</i>	p 70
 <i>Services sur Internet</i>	p 74
 <i>Devenir Arbitre et/ou Juge-Arbitre</i>	p 75
 <i>Trophée National du Jeune Arbitre / Trophée National Senior de l'Arbitrage</i>	p 77
 <i>Informations Classement</i>	p 79
 <i>Médical et Santé</i>	p 80
 <i>Protection des Données Personnelles</i>	p 81

Calendrier Sportif Départemental, Régional et National (Annexe)

Échéancier 2021

30 Août 2020

- Engagement Équipes Seniors Plus (catégories 35, 45, 55 et 65)

30 Septembre 2020

- Engagement Équipes Seniors Hiver
- Engagement Équipes Seniors Hiver de NC à 30/3

27 Septembre 2020

- Candidature Formation Arbitrage / Juge-Arbitrage

1^{er} Novembre 2020

- Engagement Doubles Mixtes Seniors Plus - Animation Départementale

2 Novembre 2020

- Engagements Coupes Régionales Tennis Entreprise

9 Novembre 2020

- Engagement Championnats Individuels Tennis Entreprise

18 Novembre 2020

- Engagement Championnats Individuels Seniors 3^{ème} et 4^{ème} Séries, et Seniors Plus (toutes Catégories)

1^{er} Décembre 2020

- Engagement Équipes Jeunes 13/14 ans
- Engagement Équipes Jeunes 15/16 ans

7 Décembre 2020

- Engagements Coupes Départementales 3^e Série Tennis Entreprise

14 Décembre 2020

- Engagement Équipes Seniors Plus catégories 60 ans Dames et 70 ans Messieurs

8 Janvier 2021

- Engagements Ladies Raquettes

15 Janvier 2021, CSM. Sully (Loiret Est)
28 ou 29 Janvier, lieu à définir (Loiret Nord)
4 ou 5 Février 2021, lieu à définir (Orléans Est et Orléans Ouest)

- Réunions de Secteurs des Dirigeants de Clubs

4 Février 2021

- Engagement Challenge Départemental Jeunes
(Catégorie 8, 9, 10 ans)

8 Février 2021

- Inscription au Trophée National du Jeune Arbitre (TNJA)
- Inscription au Trophée National Senior de l'Arbitrage (TNSA)
- Engagement Équipes Jeunes 8/9/10 ans ORANGE et 9/10 ans Vert
 - Engagement Équipes Jeunes 11/12 ans
 - Engagement Équipes Jeunes 17/18 ans

7 Mars 2021

- Engagement Équipes Seniors Eté
- Engagement Équipes Seniors Été de NC à 30/3

12 Mars 2021

- Engagement Doubles Féminins - Animation Départementale

En attente

- Engagement Équipes Raquettes Ados FFT - Phase Départementale

29 Mars 2021

- Engagement Championnats Individuels Jeunes, toutes catégories

Jusqu'au 31 Mars 2021

- Demande d'Homologation de Tournois via ADOC
entre le 1^{er} Mai et le 31 Août 2021

1^{er} Mai 2021

- Challenge Léon Poirot - TMC Seniors Plus

10 Mai 2021

- Engagement Équipes Jeunes 11/12 ans – *Mes Premiers Inter-Clubs*

1^{er} Juin 2021 (*Saison Sportive 2022*)

- Engagement Équipes Tennis Entreprise

7 Juin 2021

- Engagement Équipes Raquettes FFT - Phase Départementale

ARBITRAGE

JUGE - ARBITRAGE

Formation & Recyclage

✓ **Calendrier des Formations et Recyclages**

✓ **Trophée National du Jeune Arbitre**

✓ **Trophée National Senior de l'Arbitrage**

✓ **Inscriptions et Tarifs**



Arbitres - Juges-Arbitres

Date limite d'inscription : 27 Septembre 2020

Calendriers des formations

- **Contacts formateurs :**

J-M. QUERNE : 06 86 35 16 65, mail : ayrton.21@free.fr
Y. BAR : 06 80 34 28 56, mail : yves.bar@laposte.net
C. HARRY : 06 61 36 78 94, mail : userhar925@aol.com
T. BAILLON : 06 14 13 28 15, mail : timothee6@hotmail.com

A. Juges-Arbitres (JAE1, JAE2, JAT1, JAT2)

Il est souhaitable de suivre les 2 formations JAT1 et JAE1 en même temps.

La formation des Juges-Arbitres JAT 1 et JAE 1 se fait en e-learning.

La formation des Juges-Arbitres JAE2, JAT2 aura lieu courant Novembre-Décembre 2020 et Janvier 2021 ; les dates, lieux et horaires des formations seront confirmés ultérieurement aux candidats (en fonction des demandes et du nombre de candidats inscrits).

JAE2 : 2 séances de 2 heures 30
JAT2 : 6 séances de 2 heures 30

Nota Recyclage : Cette formation est également ouverte aux Juges-Arbitres souhaitant se recycler.

- **Lieux (Planning élaboré en fonction du nombre de candidats inscrits)**

Secteur Orléans : en semaine de 19h00 à 21h30 au Stade de Ligue de Semoy
Secteur Loiret Est : en semaine de 18h30 à 21h00 au TCM. Villemandeur
Secteur Loiret Nord : à déterminer suivant les candidats.

- **Dates des Examens (Les convocations seront communiquées pendant la formation)**

Examen de JAE1 et JAT1 : début Février 2021 au Stade de Ligue de Semoy (date transmise par la Ligue)*,
Examen de JAT2 et JAE2 : début Février 2021 au Stade de Ligue de Blois (date transmise par la Ligue)
*,
Validation JAE1 et JAE2 : pendant une rencontre de Championnat de France,

** Il est possible que cela change, les candidats seront informés par le Comité du Loiret.*

B. Arbitres (A1)

La formation des Arbitres A1 sera organisée courant Novembre/Décembre 2020, dans des Clubs qui en feront la demande, et avec leur coopération (Formation en proximité et Examen en proximité sur des Tournois de Clubs), et au Stade de Ligue de Semoy (3 séances pour théorie et pratique sur la chaise).

- **Lieux (Planning élaboré en fonction du nombre de candidats inscrits)**

Secteur Orléans : Stade de Ligue de Semoy et dans les Clubs demandeurs (USM. Olivet, CJF Fleury ...)
Secteur Loiret Est : dans les Clubs demandeurs (TCM. Villemandeur, J3S. Amilly ...)
Secteur Loiret Nord : dans les Clubs demandeurs.

▪ **Dates des Examens** (*Les convocations seront communiquées pendant la formation*)

L'examen d'Arbitre de Chaise A1, théorique et pratique, aura lieu lors de Tournois de Clubs en **Décembre 2020/ Février 2021**, des Championnats Individuels du Loiret en **Janvier/Février 2021**, du tournoi TMC « les Trolls » **fin Janvier 2021**, et les finales des Championnats Individuels du Loiret (2 passages sur la chaise).

Nota : La **formation A2** est organisée par la Commission Régionale d'Arbitrage, au Stade de Ligue de Blois :

Stage : en **Janvier** ou **Février 2021**.

Examen théorique et passage sur la chaise : lors des Championnats Individuels Régionaux (**Mai/Juin 2021**).

C. Rassemblement/Recyclage

Pour le recyclage JAT 1 et JAT2 et formation du nouveau AEI (si déployé dans les temps), le **Dimanche 28 Mars 2021**.

Les **JAE** et **JAT** de niveau 1 ou 2 souhaitant se recycler peuvent participer au cycle de formation des Juges-Arbitres qui aura lieu courant **Novembre-Décembre 2020, Janvier 2021** (Cf. §A Juges-Arbitres (JAE1/2, JAT1/2)). Les arbitres de niveau 1 qui souhaitent se recycler doivent venir au cycle de formation des arbitres qui aura lieu fin d'année 2020. Pour les niveaux 2, le **recyclage** se fait pendant le **stage A2, début d'année 2021**.

D. Trophée National du Jeune Arbitre (TNJA)

- Le Trophée du Jeune Arbitre (A1 au moins) est ouvert aux jeunes nés entre **2008 et 2004**.
- La phase Départementale qualificative pour la phase Régionale pour les 13/14 et 15/17 ans, sera organisée au Stade de Ligue de Semoy entre **Mars et Avril 2021**, pendant les Championnats Individuels du Loiret.
- Les frais de formation sont offerts par le Comité du Loiret et la Ligue du Centre.

F. Trophée National Senior de l'Arbitrage (TNSA)



- Le Trophée Senior de l'Arbitrage s'adresse aux arbitres A1 et A2, âgés de 25 ans et plus, qui ont une activité annuelle minimale de 20 chaises par saison.
- Le Trophée Senior de l'Arbitrage a pour but de former les arbitres de chaise de la Ligue du Centre-Val de Loire aux techniques les plus poussées de l'Arbitrage.
- De **Septembre 2020 à Mars 2021** : choix des candidats potentiels dans chaque département puis dans la Ligue du Centre-Val de Loire.
- La phase nationale se déroulera **fin Juin/début Juillet 2021**.
- Les frais de formation sont offerts par la Ligue du Centre-Val de Loire et la FFT.

Contact et renseignements :

Timothée BAILLON
Responsable de la Commission Départementale d'Arbitrage (CDA)
☎ : 06 14 13 28 15, E-mail : timothee6@hotmail.com

Formulaire 'Formation ARBITRE'

Bulletin d'Inscription - Formation ARBITRE

AJ (Jeune Arbitre)

A1

A2

Lieu de formation souhaité :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse : Code postal : Ville :

☎ : 02 📱 : 06 @ E-MAIL :

N° de Licence :

Nom du Club : N° de Club : 5345.....

Signatures obligatoires

CANDIDAT

PRESIDENT DE CLUB

DATE LIMITE DE RETOUR AU COMITE DU LOIRET : 27 SEPTEMBRE 2020

Formulaire 'Formation JUGE-ARBITRE'

Bulletin d'Inscription - Formation JUGE ARBITRE

JAE1

JAE2

JAT1

JAT2

Lieu de formation souhaité :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse : Code postal : Ville :

☎ : 02 📱 : 06 @ E-MAIL :

N° de Licence :

Nom du Club : N° de Club : 5345.....

Signatures obligatoires

CANDIDAT

PRESIDENT DE CLUB

DATE LIMITE DE RETOUR AU COMITE DU LOIRET : 27 SEPTEMBRE 2020

Contact :

Timothée BAILLON (timothee6@hotmail.com) - 📱 : 06 14 13 28 15)

Récapitulatif Financier

Formation Arbitrage/Juge-Arbitrage

À remplir par vos soins et à joindre aux inscriptions par voie postale :

Comité du Loiret de Tennis
Mairie de Semoy,
20 Place François Mitterrand - 45450 Semoy

Code Club : 53 45 Nom du Club :

Nature de la Formation	Nombre de CANDIDATS	Montant UNITAIRE	Montant TOTAL
Préparation AJ		Offert par le Comité	
Préparation A1 seule (à partir de 5 candidats)		20 €	
Préparation A1 seule (à partir de 10 candidats)		15 €	
Préparation A1 seule (à partir de 15 candidats)		10 €	
Préparation JAE1 seule		20 €	
Préparation JAE2 seule		46 €	
Préparation JAT1 seule		20 €	
Préparation JAT2 seule		46 €	
Préparation A1 <u>ET</u> JAE1/2		55 €	
Préparation A1 <u>ET</u> JAT1/2		55 €	
Préparation JAE1/2 <u>ET</u> JAT1/2		65 €	
Préparation A1 <u>ET</u> JAE1/2 <u>ET</u> JAT1/2		75 €	
Stage A2		Organisation Ligue	
TOTAUX			
BILAN			
MONTANT TOTAL :		DATE :	
BANQUE :		N° de CHEQUE :	

Trophée National du Jeune Arbitre 2021 Formulaire d'inscription

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse : Code postal : Ville :

☎ : 02 📱 : 06 @ E-MAIL :

N° de Licence :

Nom du Club : N° de Club : 5345.....

Grade :
A1 A2

Signature obligatoire des PARENTS :

DATE LIMITE DE RETOUR AU COMITE DU LOIRET : 10 FEVRIER 2021

Trophée National Senior de l'Arbitrage 2021 Formulaire d'inscription

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse : Code postal : Ville :

☎ : 02 📱 : 06 @ E-MAIL :

N° de Licence :

Nom du Club : N° de Club : 5345.....

Grade :
A1 A2

Signature du CANDIDAT :

DATE LIMITE DE RETOUR AU COMITE DU LOIRET : 10 FEVRIER 2021

Cette fiche doit être obligatoirement accompagnée du Rapport d'Activité du Candidat

Contact :
Timothée BAILLON (timothee6@hotmail.com - 📱 : 06 14 13 28 15)

CQP. Educateur de Tennis (CQP. E-T)

&

Initiateur Fédéral (IF)

*(En ce qui concerne le programme de Formation CQP-ET et des IF,
il est pris en charge par la Ligue du Centre-Val de Loire.
Pour tout renseignement : angelique.hourriez@fft.fr)*



TENNIS FÉMININ

- ✓ Ladies Raquettes
- ✓ Journée Doubles Féminins
- ✓ Raquettes FFT Ados
- ✓ Raquettes FFT
- ✓ Cup of Thé-nis



*Sur l'année 2020, suite à la pandémie,
la Commission Tennis Féminin
a été dans l'obligation d'annuler quasiment
la majeure partie de ses manifestations.
Seules les Ladies Raquettes ont connu leur succès habituel
sans malheureusement pouvoir aboutir.
Nous préparons 2021 et nous vous attendons toutes sur les courts,
encore plus motivées pour taper dans la petite balle jaune,
dans une très grande convivialité.
Portez-vous bien ... à très bientôt !*

Tournoi Ladies Raquettes

8^{ème} édition du tournoi féminin destiné
au 4^{ème} Série dames, à partir de 15 ans.

*En Clubs, du 16 Janvier au 14 Mars 2021,
Phases finales les 27 et 28 Mars 2021*

Date limite d'inscription : 8 Janvier 2021



Pour la septième édition, 116 joueuses de différents clubs du département y ont participé avec toujours le même enthousiasme sportif.
Malheureusement la pandémie est arrivée suivi d'un prompt confinement, 14 matchs de poules n'ont pas été joués sur 162.

Pour rappel, ce tournoi se joue en deux phases :

Dans les **clubs**, en **poules**, par catégories de classements avec **5 Tableaux** selon les **classements en 4^{ème} Série** sur une **période de compétition d'environ deux mois**.

- Tableau de **NC à 30/5**,
- Tableau de **30/4 à 30/3**,
- Tableau de **30/2 à 30/1**,
- Tableau de **NC à 30/4 - ex. 3^{ème} Série** (joueuses 4^{ème} Série ayant été 3^{ème} Série jusqu'à 15/4),
- Tableau de **30/3 à 30/1 - ex. 3^{ème} Série** (joueuses 4^{ème} Série ayant été 3^{ème} Série jusqu'à 15/4).

*Les joueuses ayant été 3^{ème} Série au-delà de 15/4 ou 2^{ème} Séries,
ne sont pas autorisées à faire cette compétition.*

Puis les **qualifiées** entrent dans un **tableau à élimination directe** de leur catégorie, suivi des demi-finales et finales au **Stade de Ligue de Semoy**.

Ladies Raquettes Tournoi 2021		
Tournoi homologué par catégories de classement : NC - 40 - 30/5 30/4 - 30/3 30/2 - 30/1 <small>Les joueuses jouent sur P. ou dalle de 15/4, ou 7 mètres au vent pour respecter le 2 perdants</small>		
Droits d'engagement 15 € par personne		
Compétition ouverte aux licenciées du Loiret de 15 ans et Plus (2006 et avant)		
Phases poules : du 16 Janvier au 14 Mars 2021 en club Phase Finale : Tableaux à élimination directe par classement Finale : Dimanche 28 Mars 2021 au Stade de Ligue de Semoy	Inscription au plus tard le : 8 Janvier 2021	
	Inscription et paiement via TEN'UP.	



Bulletin d'inscription

Tournoi homologué ouvert aux joueuses à **partir de 15 ans** par catégories de classement de NC à 30/1.

Dates du tournoi : du 16 Janvier au 14 Mars 2021 (phase poules),
Phase Finale : les 27 et 28 Mars 2021, au Stade de Ligue de Semoy.
Droit d'inscription : 15 € jeune ou adulte
Date limite d'inscription : 8 Janvier 2021

Rappel : Les joueuses ayant été 3^{ème} Série au-delà de 15/4 ou 2^{ème} Séries, ne sont pas autorisées à faire cette compétition.

Pour plus de renseignements, merci de contacter :

le Juge-Arbitre : Patrick HARDOUIN (06 60 16 11 90) et Comité du Loiret (02 38 70 93 99)

Inscription en ligne via TENUP

Inscription en ligne via TEN'UP en consultant : <https://tenup.fft.fr/>

- Se connectez avec votre **identifiant** et **mot de passe** ou **créer son compte**.
- Cliquez sur **JOUER** puis sélectionner « **une compétition** » et renseigner les critères : **Ville, Dates, Epreuves, Catégorie d'âge, Type de compétition** (cliquez sur **CHAMPIONNAT** et l'onglet **APPLIQUER**), puis **RECHERCHER**.

▪ Le droit d'engagement du joueur est à régler par le paiement en ligne via TEN'UP lors de l'inscription.

11^{ème} édition des Doubles Féminins

21 Mars 2021 à l'US. Orléans Belneuf
(Plaine de Belneuf, Rue Lavoisier – 45800 St Jean de Braye)



○ MODALITÉS

- Journée de doubles féminins, animation ouverte aux joueuses licenciées, à partir de 16 ans, non classées, ou classées en 4^{ème} et 3^{ème} Séries.
- Les joueuses peuvent appartenir au même club ou à deux clubs différents.
- Une participation financière de 5 € par personne sera demandée.

○ ORGANISATION DE LA JOURNÉE

- 9h30 : Accueil des joueuses (avec café et viennoiseries).
 - Constitution des poules selon le poids des équipes.
- 10h00 : Début des matchs
 - Utilisation de balles intermédiaires fournies.
 - Rotation toutes les 20 minutes.
- 12h30/13h00 : Déjeuner Buffet avec partage des spécialités apportées par chacune des joueuses (à préciser sur le bon d'inscription joint).
- 14h00 : Reprise des matchs
- 17h00 : Classement, Remise des Récompenses et Pot de clôture.

Inscription à renvoyer par mail à l'adresse suivante :

florence.venon@bbox.fr - copie au : comite.loiret@fft.fr

Pour tout renseignement, merci de contacter :

Comité du Loiret : 02 38 70 93 99
Florence VENON : 06 62 20 73 95

Doubles Féminins
Animation Départementale Féminine

21 Mars 2021 à l'US. Orléans Belneuf

Date limite de retour : Vendredi 12 Mars 2021



Joueuse N°1 :

Clf : Licence N°:

N° Club : Nom du Club :

Tél. Portable : Adresse mail :

Joueuse N°2 :

Clf : Licence N°:

N° Club : Nom du Club :

Tél. Portable : Adresse mail :

Spécialités apportées pour le déjeuner :
(1 plat sucré ou salé pour 2 joueuses ou amuses gueules salées + plat)

.....
.....

Participation : 5 € par personne à régler sur place.

A renvoyer par mail à l'adresse suivante
florence.venon@bbox.fr - avec copie au : comite.loiret@fft.fr

Les Raquettes Ados FFT
Phase Départementale : en attente
TC. St Jean
(Rue des Saphirs, 45140 St Jean de la Ruelle)



Cette animation par équipes est réservée aux jeunes filles licenciées, âgées de 11 à 16 ans (2005 à 2010), NC, 40, 30/5 et 30/4.

Les joueuses ne doivent pas avoir été classées 30 et au-delà.

Le classement à prendre en compte est celui de Mars 2021.

Il y a **possibilité** de faire des **rapprochements de clubs**.

Les **inscriptions** sont à faire **en ligne via ADOC**, au plus tard le : **en attente**.

Toutes les joueuses y compris la capitaine doivent être enregistrées obligatoirement dans la fiche équipe, sous ADOC.

Le **droit d'engagement** est de **12 € par équipe**.

Le **règlement 2021** peut être consulté sur le site du **Comité du Loiret** : www.comite.fft.fr/loiret.

<i>FORMULES</i>	<i>COMPOSITIONS des EQUIPES</i>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Par équipes ○ 1 set gagnant avec jeu décisif à 6/6 et avantage. ○ Utilisation de balles intermédiaires. ○ Pas de tableau à élimination directe. <ul style="list-style-type: none"> ○ Deux doubles. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Chaque équipe est composée de 3 à 5 joueuses (dont 1 remplaçante) : 2 paires de double. ○ La capitaine devra être l'une des 5 joueuses ou remplaçante.

PROGRAMME

- 9h00 : Accueil / Vérifications des licences / Début des rencontres.
 - Chaque capitaine d'équipe présente à son arrivée les licences.
 - Remise des dossiers et feuilles de rencontres à chaque capitaine.
 - Début des rencontres :
 - Après-midi / Phase Finale : 14h00 : 1/2 finales, 17h00 : Finale
- Repas du midi, pris en charge par le Comité du Loiret.
- Pot de clôture et remise des récompenses.



Pour tout renseignement, merci de contacter :
Florence VENON : 06 62 20 73 95

Les Raquettes FFT

Phase Départementale : 20 Juin 2021

au J3 Sports Amilly

(Route de Viroy, 45200 Amilly)

Il s'agit d'une animation par équipes réservée aux femmes licenciées, NC, 40, 30/5 et 30/4.
Cette année, 2 (maximum) des 4 joueuses (nées entre 2001 et avant) peuvent être âgées de 15 à 18 ans.

Les joueuses ne doivent pas avoir été classées 30 et au-delà.

Le règlement 2021 peut être consulté sur le site du Comité du Loiret : www.comite.fft.fr/loiret.

Le classement à prendre en compte est celui de Juin 2021.

Phase Départementale → Date limite d'inscription : 7 Juin 2021

- ✓ 1 équipe de 4 joueuses.
- ✓ 2 équipes : au maximum par club
- ✓ Les joueuses ayant été qualifiées à la finale nationale 2019 ne peuvent pas jouer en 2021 ; elles pourront de nouveau se réinscrire en 2021.

○ FORMULE

- ✓ 2 Simples et 1 Double
- ✓ 1 Set gagnant à 6 jeux
- ✓ Point Décisif à 40/40
- ✓ Jeu Décisif à 6 jeux partout

- Chaque équipe est composée obligatoirement de 4 joueuses (Possibilité de regrouper 2 clubs maximum dès l'inscription)
- Pas de modification possible sur une même phase.
Une éventuelle remplaçante (pour la phase régionale) aura obligatoirement un classement égal ou inférieur à la joueuse remplacée.

- Organisation en poules ou tableau élimination directe selon le nombre d'équipes engagées.
- Utilisation de balles intermédiaires.

○ PROGRAMME

- 9h00 : Accueil / Vérifications des licences / Début des rencontres
 - Chaque capitaine d'équipe présente à son arrivée les licences.
 - Remise des dossiers et feuilles de rencontres à chaque capitaine.
 - Début des rencontres
 - Après-midi / Phase Finale : 14h00 : 1/2 finales, 17h00 : Finale
- Pot de clôture et remise des récompenses.



Inscription à renvoyer par mail à l'adresse suivante :
florence.venon@bbox.fr - copie au : comite.loiret@fft.fr

Pour tout renseignement, merci de contacter :
Florence VENON : 06 62 20 73 95

Les inscriptions sont à faire en ligne via ADOC, au plus tard le 7 Juin 2021.
Le droit d'engagement est de 20 € par équipe.
Toutes les joueuses y compris la capitaine doivent être enregistrées obligatoirement dans la fiche équipe, sous ADOC.

La Cup of Thé-nis

5 Septembre 2021

Stade de Ligue de Blois

(Stade St Georges, Rue Albert Camus – 41000 Blois)

Date limite d'inscription : 31 Août 2021

- Calendrier : Cette journée de doubles féminins aura lieu sur les courts de la Ligue du Centre au Stade de Ligue de Blois, **le Dimanche 5 Septembre 2021**, (animation ouverte aux 4^{ème}, 3^{ème} et 2^{ème} Séries à partir de 16 ans).
- Engagement : 5 € par joueuse (à régler sur place) et une spécialité (salade composée, charcuterie, viande froide, fromage, dessert) à apporter le jour même et à spécifier sur le bulletin d'inscription.



Pour tout renseignement :

Information sur le site du Comité du Loiret : www.comite.fft.fr/loiret
ou contacter Florence VENON - e-mail : florence.venon@bbox.fr, ☎ : 06 62 20 73 95

La Cup of Thé-nis

5 Septembre 2021

Stade de Ligue de Blois

(Stade St Georges, Rue Albert Camus – 41000 Blois)

BULLETIN D'INSCRIPTION 2021

Composition de l'équipe

Nom Joueuse 1 :	Prénom Joueuse 1 :
Classement Joueuse 1 :	N° Licence :
Adresse mail :	Club Joueuse :
Département : LOIRET	Tél portable :
Plat apporté :	

Nom Joueuse 2 :	Prénom Joueuse 2 :
Classement Joueuse 2 :	N° Licence :
Adresse mail :	Club Joueuse :
Département : LOIRET	Tél portable :
Plat apporté :	



Le nombre d'équipes est limité à 56 paires.

Les paires n'ayant jamais participé à cette manifestation seront retenues en priorité, les autres par ordre d'inscription.

Dans le cas où le quota sera atteint, une information sera diffusée sur le site du Comité du Loiret.

Coupon réponse à adresser avant le 31 Août 2021 à :

Par mail à : florence.venon@bbox.fr, et copie à : comite.loiret@fft.fr

TENNIS ENTREPRISE

- ✓ Coupes Régionales
- ✓ Championnats Individuels
- ✓ Coupes Départementales
- ✓ Championnats par Équipes

*La Réunion Annuelle Tennis Entreprise
se tiendra le Vendredi 6 Novembre 2020 à 18h30
au Comité du Loiret,
(ou en visioconférence suivant les dispositions sanitaires liées au Covid-19).*



IMPORTANT

**Pour toute compétition, individuelle ou par équipe,
les joueuses et les joueurs doivent posséder
la licence en compétition autorisée de l'année en cours
et la qualification Tennis Entreprise.**

COUPES REGIONALES 4^{ème} Série

TENNIS ENTREPRISE 2021

Du 27 Novembre 2020 au 13 Février 2021

Date limite d'engagement : 2 Novembre 2020

Elles sont réservées aux joueurs et joueuses titulaires de la **licence compétition autorisée 2021** et de la **qualification Tennis Entreprise**. Les ayants droit ne peuvent pas participer à ces championnats.

- ✓ Trois tableaux :
 - Tableau dames
 - Tableau messieurs
 - Tableau mixte
- ✓ Un joueur ou une joueuse d'une même équipe ne peut pas jouer dans deux compétitions différentes au même tour de la compétition (exemple : un joueur ne peut pas jouer en demi-finale de la coupe régionale messieurs, si il a déjà joué en demi-finale de la coupe régionale mixte).
- ✓ Matches en club puis finale au Stade de Ligue de Semoy, **le 13 Février 2021**.
- ✓ Phases qualificatives dans le département, se termine à l'échelon Régional.

Format des matchs en simple : 2 sets à 6 jeux, jeu décisif à 6 partout, et en cas d'égalité à un set partout est joué un **super jeu décisif en 10 points**.

Format des matchs en double : 2 sets à 6 jeux avec point décisif à 40 A, jeu décisif à 6 partout, et en cas d'égalité à un set partout est joué un **super jeu décisif en 10 points**.

► Coupe Régionale Messieurs :

Accessible aux non classés et classés en 4^{ème} Série en début d'année sportive, et **n'ayant jamais été classés 15/4 ou au-dessus.**

Chaque rencontre comprend **3 simples et 1 double** (les joueurs de simple peuvent faire le double).

Chaque **partie de simple** compte **1 point**, la **partie de double 2 points**.

Le déroulement des parties est : **SIMPLE n°3, SIMPLE n°2, SIMPLE n°1 puis DOUBLE**.

► Coupe Régionale Mixte :

Accessible aux joueurs non classés et classés 4^{ème} Série en début d'année sportive, et aux joueuses non classées et classées 4^{ème} Série (plus les dames classées 30) en début d'année sportive, et **n'ayant jamais été classés 15/4 ou au-dessus.**

Chaque rencontre comprend **3 simples et 1 double** (les joueurs de simple peuvent faire le double).

Chaque **partie de simple** compte **1 point**, la **partie de double 2 points**.

Le déroulement des parties est : **SIMPLE MESSIEURS n°1, SIMPLE DAMES, SIMPLE MESSIEURS n°2, DOUBLE MIXTE**.

► Coupe Régionale Dames :

Accessible aux joueuses non classées et classées 4^{ème} Série (plus les dames classées 30) en début d'année sportive, et **n'ayant jamais été classées 15/4 ou au-dessus.**

Chaque rencontre comprend **2 simples et 1 double** (les joueuses de simple peuvent faire le double).

Chaque **partie (simple ou double)** compte **1 point**.

Le déroulement des parties est : **DOUBLE, SIMPLE n°2, SIMPLE n°1**.

Fiche d'Engagement Coupes Régionales 4^{ème} série

Réservées aux licenciés compétition autorisée F.F.T. 2021 ayant
la qualification Tennis Entreprise.
Les ayants droit ne peuvent pas participer aux Coupes Régionales.

Droits d'Engagement 20 € par Equipe
Avant le 2 Novembre 2020 au COMITE DU LOIRET

CLUBS/SECTION : N° : 5345

RESPONSABLE :

@ Mail : ☎ Bureau :

☎ Domicile : 📱 Portable :

- **COUPE REGIONALE DES NC, 40, 30/5, 30/4, 30/3, 30/2, 30/1, 30 DAMES (CRD) :**
- *La gagnante de la phase départementale est qualifiée pour la phase régionale.*

Equipe 1	Equipe 2
Capitaine :	Capitaine :
@ Mail :	@ Mail :
☎ Bureau :	☎ Bureau :
☎ Domicile :	☎ Domicile :
📱 Portable :	📱 Portable :

- **COUPE REGIONALE DES NC, 30/5, 30/4, 30/3, 30/2, 30/1 MESSIEURS (CRM) :**
- *Le gagnant de la phase départementale est qualifié pour la phase régionale.*

Equipe 1	Equipe 2
Capitaine :	Capitaine :
@ Mail :	@ Mail :
☎ Bureau :	☎ Bureau :
☎ Domicile :	☎ Domicile :
📱 Portable :	📱 Portable :

- **COUPE REGIONALE MIXTE DES 4^{ème} SERIE (+ LES DAMES CLASSEES 30) ET NC (CRMix) :**
- *Le gagnant de la phase départementale est qualifié pour la phase régionale.*

Equipe 1	Equipe 2
Capitaine :	Capitaine :
@ Mail :	@ Mail :
☎ Bureau :	☎ Bureau :
☎ Domicile :	☎ Domicile :
📱 Portable :	📱 Portable :

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS TENNIS ENTREPRISE 2021

Du 11 Décembre 2020 au 8 Avril 2021

Date limite d'engagement : 9 Novembre 2020

Les Championnats Individuels DEPARTEMENTAUX Tennis Entreprise sont, qualificatifs pour les REGIONAUX 3^{ème} et 4^{ème} Séries.

Ils sont réservés aux joueurs et joueuses titulaires de la **licence compétition autorisée 2021** et de la **qualification Tennis Entreprise**. Les ayants droit ne peuvent pas participer à ces championnats.

- ✓ Quatre tableaux :
 - 4^{ème} Série et non classées dames,
 - 4^{ème} Série et non classés messieurs,
 - 2^{ème} et 3^{ème} Séries dames,
 - 2^{ème} et 3^{ème} Séries messieurs.
- ✓ Matchs en club puis phase finale (à partir des ¼ de finales) au Stade de Ligue de Semoy.
- ✓ **Format des matchs** → 2 sets à 6 jeux, jeu décisif à 6 partout, et en cas d'égalité à un set partout est joué un super jeu décisif en 10 points.

Particularités des tableaux 2^{ème} et 3^{ème} Séries dames et messieurs :

- Pas de tableaux 2^{ème} Série en phase régionale, donc le (la) meilleur joueur (euse) 3^{ème} Série sera qualifié (ée) pour la phase régionale

► **ENGAGEMENTS :**

Les inscriptions et paiements sont à faire en ligne, via TEN'UP, **avant le 9 Novembre 2020, dernier délai.**
Montant : 15 € par participant(e).

Mise en ligne des convocations et des tableaux via le site du Comité : Début Décembre 2020.

► **DEROULEMENT :**

Les matches ont lieu les soirs à partir de 18 heures, les samedis, ou les dimanches et jours fériés.

Il est bon de rappeler les points suivants à chaque participant : avant chaque rencontre, contactez votre adversaire pour confirmer votre participation : lieu – jour et heure.

Vous devez impérativement :

- Disputer la rencontre de façon que ce changement n'apporte aucun retard au déroulement du tableau

Si d'un commun accord, vous changez la date de votre rencontre,

- Avertir les responsables des tableaux suffisamment à l'avance :

Juge-Arbitre : Christophe MARTIN

☎ : 06 77 64 54 20 OU e-mail : christophe.martin@thalesgroup.com

- La personne qui gagne, signale son résultat **au responsable des tableaux**. Elle prend contact avec son futur adversaire afin d'éviter un déplacement et une perte de temps inutiles.

LICENCE COMPETITION AUTORISEE F.F.T. 2021 (doit être présentée à l'adversaire avant de jouer).

Inscription en ligne via TEN'UP

Inscription en ligne via TEN'UP en consultant : <https://tenup.fft.fr/>

- Se connectez avec votre **identifiant** et **mot de passe** ou **créer son compte**.
- Cliquez sur **JOUER** puis sélectionner « **une compétition** » et renseigner les critères : **Ville, Dates, Epreuves, Catégorie d'âge, Type de compétition** (cliquez sur **CHAMPIONNAT** et l'onglet **APPLIQUER**), puis **RECHERCHER**.
 - *Le droit d'engagement du joueur est à régler par le paiement en ligne via TEN'UP lors de l'inscription.*

COUPES DEPARTEMENTALES 3^{ème} et 4^{ème} Séries TENNIS ENTREPRISE 2021

Du 29 Janvier au 17 Avril 2021

Date limite d'engagement : 7 Décembre 2020

Elles sont réservées aux joueurs et joueuses titulaires de la **licence compétition autorisée 2021** et de la **qualification Tennis Entreprise**. Les ayants droit peuvent participer à ces Coupes.

- ✓ Trois tableaux :
 - Tableau 4^{ème} et 3^{ème} Séries dames,
 - Tableau 4^{ème} et 3^{ème} Séries messieurs,
 - Tableau 4^{ème} et 3^{ème} Séries mixte.

- ✓ Un joueur ou une joueuse ne peut s'inscrire et jouer que dans une équipe (un joueur ou une joueuse ne peut pas jouer dans deux tableaux différents, ni dans deux équipes différentes sur le même tableau).

- ✓ Matches en club puis finale au Stade de Ligue de Semoy, **le 17 Avril 2021**.

Format des matchs en simple : 2 sets à 6 jeux, jeu décisif à 6 partout, et en cas d'égalité à un set partout est joué un super jeu décisif en 10 points.

Format des matchs en double : 2 sets à 6 jeux avec point décisif à 40 A, jeu décisif à 6 partout, et en cas d'égalité à un set partout est joué un super jeu décisif en 10 points.

► **Coupe Départementale 3^{ème} et 4^{ème} Séries par Équipes Messieurs**

Cette coupe est disputée par les joueurs classés en 3^{ème} Série, 4^{ème} Série et aux joueurs NC.
Elle se déroule en **trois simples**, par élimination directe.
Le déroulement des parties est : **SIMPLE n°3, SIMPLE n°2, SIMPLE n°1.**

► **Coupe Départementale 3^{ème} et 4^{ème} Séries par Équipes Dames**

Cette coupe est disputée par les joueuses classées en 3^{ème} Série, 4^{ème} Série et aux joueuses NC.
Elle se déroule en **trois simples**, par élimination directe.
Le déroulement des parties est : **SIMPLE n°3, SIMPLE n°2, SIMPLE n°1.**

► **Coupe Départementale 3^{ème} et 4^{ème} Séries par Équipes Mixte**


Cette coupe est disputée par les joueurs et joueuses classés en 3^{ème} Série, 4^{ème} Série et aux NC.
Elle se déroule en **deux simples (Messieurs – Dames) et un double mixte**, par élimination directe.
Le déroulement des parties est : **SIMPLE Messieurs, SIMPLE Dames, DOUBLE MIXTE.**

Fiche d'Engagement Coupe Départementale 3^{ème} et 4^{ème} Séries

Réservée aux licenciés avec compétition autorisée F.F.T. 2021
Les ayants droit peuvent participer aux Coupes Départementales.
Droits d'Engagement 20 € par Equipe
Avant le 7 Décembre 2020 au COMITE DU LOIRET





CLUBS/SECTION : N° : 5345

RESPONSABLE :





@ Mail :  Bureau :

 Domicile :  Portable :





○ **COUPE DEPARTEMENTALE DAMES (C3D) :**

Equipe 1	Composition Equipe 1
Capitaine :	Joueuse N°1 : Clt :
@ Mail :	Joueuse N°2 : Clt :
 Bureau :	Joueuse N°3 : Clt :
 Portable :	
Equipe 2	Composition Equipe 2
Capitaine :	Joueuse N°1 : Clt :
@ Mail :	Joueuse N°2 : Clt :
 Bureau :	Joueuse N°3 : Clt :
 Portable :	

○ **COUPE DEPARTEMENTALE MESSIEURS (C3M) :**

Equipe 1	Composition Equipe 1
Capitaine :	Joueur N°1 : Clt :
@ Mail :	Joueur N°2 : Clt :
 Bureau :	Joueur N°3 : Clt :
 Portable :	
Equipe 2	Composition Equipe 2
Capitaine :	Joueur N°1 : Clt :
@ Mail :	Joueur N°2 : Clt :
 Bureau :	Joueur N°3 : Clt :
 Portable :	

○ **COUPE DEPARTEMENTALE MIXTE (C3Mi) :**

Equipe 1	Composition Equipe 1
Capitaine :	Joueur N°1 : Clt :
@ Mail :	Joueuse N°1 : Clt :
 Bureau :	
 Portable :	
Equipe 2	Composition Equipe 2
Capitaine :	Joueur N°1 : Clt :
@ Mail :	Joueuse N°1 : Clt :
 Bureau :	
 Portable :	

CHAMPIONNATS PAR ÉQUIPES

TENNIS ENTREPRISE 2022

Date limite d'engagement : 1^{er} Juin 2021

CALENDRIER :

J1 : 28/29 Août 2021
J2 : 04/05 Septembre 2021
J3 : 11/12 Septembre 2021
J4 : 18/19 Septembre 2021
J5 : 25/26 Septembre 2021

Les <u>ayants-droit</u> sont autorisés à jouer dans les divisions Départementales, mais pas en Pré-régionale.

Une journée de report est possible le 3 Octobre 2021.
Après cette date, le championnat sera clôturé.

RAPPEL IMPORTANT :

Chaque joueur(se) doit posséder la licence en compétition autorisée 2022 et la qualification Tennis Entreprise enregistrée dans la Base Fédérale.

REGLEMENT GENERAL :

Les règles communes aux championnats par équipes sont consultables sur le site du Comité du Loiret www.comite.fft.fr/loiret rubrique compétitions.

Les rencontres seront jouées en :

- En Pré-régionale Dames : 3 Simples + 1 Double à 2 points,
- En Pré-régionale Messieurs : 4 Simples + 1 Double,
- Autres divisions Dames et Messieurs : 3 Simples + 1 Double à 2 points.

Format des matchs en simple : 2 sets à 6 jeux, jeu décisif à 6 partout, et en cas d'égalité à un set partout, est joué un super jeu décisif en 10 points.

Format des matchs en double : 2 sets à 6 jeux avec point décisif à 40 A, jeu décisif à 6 partout, et en cas d'égalité à un set partout est joué un super jeu décisif en 10 points.

- ⇒ Les rencontres se joueront de préférence le Samedi ou le Dimanche à partir de 9h00. Cependant, elles pourront être jouées en semaine avec l'accord des 2 capitaines.
- ⇒ Au moins **10 jours** à l'avance, le capitaine de l'équipe qui reçoit (1^{ère} nommée) indique au capitaine adverse : le lieu, le jour et l'heure de la rencontre.
- ⇒ Dans une rencontre, les capitaines sont responsables du bon déroulement des épreuves. Ils doivent apporter un soin particulier à la rédaction de la feuille de match qui est fournie, établie le jour de la rencontre par le club qui reçoit. Par Internet, via la Gestion Sportive, les feuilles de match devront être enregistrées au plus tard le **Mardi de la date fixée par journée.**

Le classement mensuel est à prendre en compte pour les nouveaux classements. En cas de report, c'est le classement de la date officielle de la rencontre qui fait foi.

Pour toutes informations, en cas de PROBLEME ou pour un report de rencontre, contactez :

Le Responsable des Championnats par Équipes Tennis Entreprise

Christophe MARTIN
06 77 64 54 20 - christophe.martin@thalesgroup.com

Feuille d'Engagement

**Championnats par Équipes 2022
Tennis Entreprise**

DAMES

ASSOCIATION :

N° du CLUB : 5345

RESPONSABLE COMPETITIONS DAMES :

Nom :

Mail :

Tel Dom :

Bureau :

Portable :

Capitaines (Obligatoire)

**COMPOSITION de l'Équipe n°1
(uniquement)**

	Capitaines (Obligatoire)	COMPOSITION de l'Équipe n°1 (uniquement)
Équipe n° 1	Nom : Mail : Tél Bureau : Tél Domicile : Portable :	Joueur n°1 : Clt : Joueur n°2 : Clt : Joueur n°3 : Clt :
Équipe n° 2	Nom : Mail :	Tél Bureau : Tél Domicile : Portable :
Équipe n° 3	Nom : Mail :	Tel Bureau : Tel Domicile : Portable :

**Cette feuille accompagnée des droits d'engagements de 47 € par équipe est
à retourner pour le 1^{er} Juin 2021 au plus tard au :**

**COMITE DU LOIRET
Mairie de Semoy, 20 Place François Mitterrand – 45400 Semoy**

Feuille d'Engagement
Championnats par Équipes 2022
Tennis Entreprise
MESSIEURS

<u>ASSOCIATION :</u>	<u>N° du CLUB :</u> 5345
-----------------------------	---------------------------------

RESPONSABLE COMPETITIONS MESSIEURS :

<u>Nom :</u>	<u>Mail :</u>
---------------------	----------------------

<u>Tel Dom :</u>	<u>Bureau :</u>
-------------------------	------------------------

<u>Portable :</u>

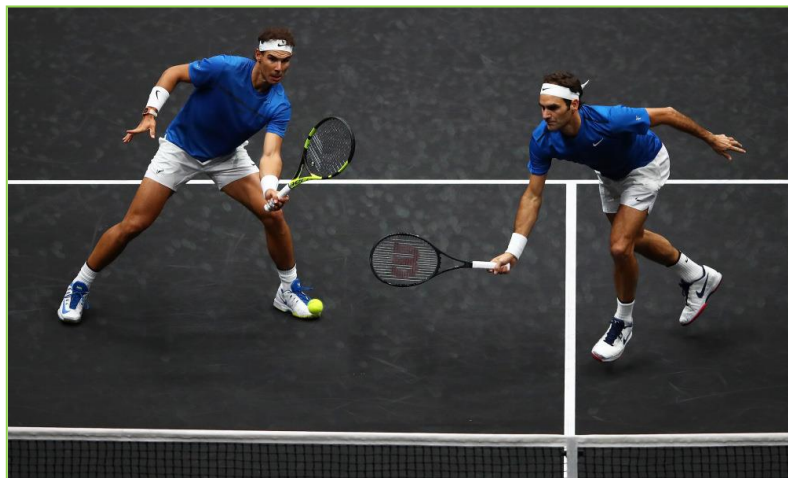
	Capitaines (Obligatoire)	COMPOSITION de Équipe n°1 (uniquement)
Équipe n° 1	Nom : Mail : Tél Bureau : Tél Domicile : Portable :	Joueur n°1 : Clt : Joueur n°2 : Clt : Joueur n°3 : Clt : Joueur n°4 : Clt :
Équipe n° 2	Nom : Mail :	Tel Bureau : Tel Domicile : Portable :
Équipe n° 3	Nom : Mail :	Tél Bureau : Tél Domicile : Portable :

Cette feuille accompagnée des droits d'engagements de 47 € par équipe est à retourner pour le 1^{er} Juin 2021 au plus tard au :
COMITE DU LOIRET
Mairie de Semoy, 20 Place François Mitterrand – 45400 Semoy

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

- ✓ SENIORS PLUS (35 ans, 45 ans, 55 ans, 65 ans) Automne
- ✓ SENIORS PLUS (60 ans Dames et 70 ans Messieurs)
- ✓ JEUNES (13/14 ans, 15/16 ans)
- ✓ JEUNES (8/9/10 ans Orange, 9/10 ans Vert, 11/12 ans, 17/18 ans)
- ✓ SENIORS HIVER
- ✓ SENIORS ETE
- ✓ JEUNES (11/12 ans – Mes premiers Inter-Clubs)

**Inscription via ADOC
avec paiement en ligne par prélèvement bancaire.**



**SAISIE DES FEUILLES DE MATCHS VIA INTERNET
PAR LE CLUB RECEVANT
LE DIMANCHE SOIR.**

ADOC

Engagements d'Equipes

Les engagements d'équipes pour les Championnats Départementaux doivent se faire par le logiciel ADOC, sauf pour les compétitions par équipes Tennis Entreprise.

Le règlement des droits d'engagement par équipe est fait automatiquement par prélèvement bancaire.

PROCEDURE D'ENGAGEMENT D'UNE EQUIPE

- se connecter à ADOC <https://adoc.app.fft.fr> (attention : avoir au minimum un statut de Gestionnaire sous ADOC)
- aller dans le menu « Compétitions » et cliquer sur la rubrique « Par Equipes : Inscriptions » ou « Par Equipes : Mes Equipes » ;
- renseigner les champs de la fenêtre multicritères qui s'affiche : « Niveau hiérarchique » (« Comité »), « Millésime » (« 2021 »), « Catégorie » (« Senior »), « Sexe », « Dont les inscriptions sont ouvertes ? » (« Oui »), puis cliquer sur « Rechercher » ;
- l'inscription de l'équipe se fait en cliquant sur le libellé « S'inscrire », dernière colonne à droite de la ligne du championnat concerné ou « Confirmer » ;
- important : la validation des fiches de plusieurs équipes nécessite la répétition de la procédure pour chaque équipe concernée ;
- pour éventuellement désinscrire une équipe il faut se rendre dans le menu « Compétition », rubrique « Par Equipes : Mes Equipes », cliquer sur « A valider par l'organisateur » de la ligne de l'équipe, choisir l'option « Supprimer l'équipe » et confirmer en cliquant sur « OK » ; le message de confirmation suivant « L'engagement de l'équipe a été annulé » s'affichera alors.

SAISIE DE LA FICHE « EQUIPE »

- se connecter à ADOC <https://adoc.app.fft.fr> (attention : il faut avoir au minimum un **statut de Gestionnaire** sous ADOC) ;
- aller dans le menu « Compétitions » ;
- cliquer sur la rubrique « Par équipes : Mes équipes » ;
- sélectionner le millésime 2021 et le statut fiche « A saisir » parmi les 3 statuts fiche possibles, puis cliquer sur « Rechercher » ;
- en cliquant sur l'icône situé à gauche de la ligne de l'équipe concernée, la Fiche Equipe est ouverte, elle comporte 4 onglets: Fiche, Joueurs, Officiels, Terrains ;
- **dans l'onglet « Fiche », indiquer impérativement le capitaine de l'équipe (et non pas le correspondant) ; Merci de vérifier le N° de téléphone ;**
- dans l'onglet « Joueurs », indiquer les **joueurs susceptibles de participer** aux rencontres. **C'est nécessaire à l'élaboration de Championnat de type : Seniors Plus (équipe 1) et Jeunes.**
- il n'est pas nécessaire de renseigner les onglets « Officiels » et « Terrains » ;
- après affichage des informations, cliquer sur « Enregistrer » puis sur « Validation de la fiche » ;
- après ces opérations, le statut fiche est modifié et le libellé devient « A valider par l'organisateur » ;
- vous avez, à ce stade, terminé le processus d'inscription de votre équipe.

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

SENIORS PLUS : Catégories 35, 45, 55 et 65 ans

Date limite d'engagement : 30 Août 2020

DATES DES RENCONTRES : 35, 45, 55 ans

DATES DES RENCONTRES : 65 ans

J1 : 03/04 Octobre 2020

J2 : 10/11 Octobre 2020

J3 : 17/18 Octobre 2020

J4 : 24/25 Octobre 2020

J5 : 31 Octobre 2020/1^{er} Novembre 2020

J1 : 1^{er} Octobre 2020

J2 : 8 Octobre 2020

J3 : 15 Octobre 2020

J4 : 22 Octobre 2020

J5 : 29 Octobre 2020

Pré régionale : Pas de report possible.

Autres divisions : Journée de report possible pour match déplacé : le 7, 8 et 11 Novembre 2020.

FORMULE

Les rencontres se disputent en :

➤ 35 ans :	Pré-régional :	3 simples + 1 double (3 joueurs minimum)
	Autres divisions :	2 simples + 1 double (2 joueurs minimum)
➤ 45 ans :	Pré-régional :	3 simples + 1 double (3 joueurs minimum)
	Autres divisions :	2 simples + 1 double (2 joueurs minimum)
➤ 55 ans :	Pré-régional :	3 simples + 1 double (3 joueurs minimum)
	Autres divisions :	2 simples + 1 double (2 joueurs minimum)
➤ 65 ans :	Pré-régional :	3 simples + 1 double (3 joueurs minimum)
	Autres divisions :	2 simples + 1 double (2 joueurs minimum)

Les rencontres peuvent se jouer les week-ends pour les 65 ans.

**Le classement mensuel est à prendre en compte pour les nouveaux classements.
En cas de report, c'est le classement de la date officielle de la rencontre qui fait foi.**

Dames 55 ans :

*Afin de permettre aux dames de +55 ans de jouer dans une catégorie correspondant à leur âge,
un Championnat 55 Dames pourra être mis en place en 2021.*

*Pour réunir un maximum d'équipes, le rapprochement de clubs est autorisé en contactant
Patrick HARDOUIN au 06 60 16 11 90.*

DISPOSITION SPECIFIQUE :

- Tout joueur Seniors Plus, participant au Championnat Pré régional et/ou en première division, ne peut, dans la même année sportive, disputer les Championnats Seniors Plus que dans une SEULE et MEME catégorie d'âge (exception : étant donné que le championnat sénior plus 60 ans dames ne se poursuit pas sur un championnat régional et se jouant à une autre date, une joueuse pourra évoluer sur la même année sportive dans la **catégorie 55 ans et 60 ans**, même chose pour les Messieurs dans la catégorie 65 ans et 70 ans).

Pré régional - Catégorie 35 ans Dames et Messieurs : Les joueurs initialisés dans l'équipe 1, ne pourront en aucun cas jouer dans une autre équipe 35 ans ou dans une autre catégorie d'âge.

**Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (47 €/équipe).**

ANIMATION DÉPARTEMENTALE SENIORS PLUS

6^{ème} édition des Doubles Mixtes Seniors Plus

11 Novembre 2020, au Stade de Ligue de Semoy

○ MODALITES

- Journée de doubles mixtes séniors plus, animation ouverte aux licenciés, à partir de 35 ans, non classés, ou classés en 4^{ème} et 3^{ème} Séries.
- Les participants peuvent appartenir au même club ou à deux clubs différents.
- Un droit d'inscription de 5 € par personne sera demandé.

○ ORGANISATION DE LA JOURNEE

- 8h30 : Accueil des participants (avec café et viennoiseries).
 - Constitution des poules selon le poids des équipes.
- 9h00 : Début des matchs
 - Utilisation de balles intermédiaires fournies.
 - Rotation toutes les 30 minutes.
- 12h30/14h00 : Déjeuner Buffet avec partage des spécialités apportées par chacun des participants (à préciser sur le bon d'inscription joint).
- 14h00 : Reprise des matchs
- 17h30 : Classement, remise des récompenses et pot de clôture.

Inscription à renvoyer par mail à l'adresse suivante :

patrick.hardouin@fft.fr copie au : comite.loiret@fft.fr

Ou par courrier postal : [Comité du Loiret, Mairie de Semoy, 20 Place François Mitterrand - 45400 Semoy](#)

Pour tout renseignement, merci de contacter :

Patrick HARDOUIN : 06 60 16 11 90

Comité du Loiret : 02 38 70 93 99



*Animation Départementale
Doubles Mixtes Seniors Plus*

11 Novembre 2020, au Stade de Ligue de Semoy

Fiche d'inscription

Paire inscrite

Joueuse N°1 :

Clf : Licence N°:

N° Club: Nom du Club :

Tél. Portable : Adresse mail :

Joueur N°2 :

Clf : Licence N°:

N° Club : Nom du Club :

Tél. Portable : Adresse mail :



Spécialités apportées pour le déjeuner :
(1 plat sucré ou salé pour 2 participants - amuses gueules salées + plat)

.....
.....

Participation : 5 € par personne, à joindre obligatoirement avec l'inscription.

Date limite de retour : avant le 1^{er} Novembre 2020.

**Attention : le nombre d'inscrits étant limité,
possibilité de clôturer avant la date limite.**

À renvoyer par mail à l'adresse suivante
patrick.hardouin@fft.fr - avec copie au : comite.loiret@fft.fr

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

SENIORS PLUS

Catégorie 60 ans Dames et 70 ans Messieurs

Date limite d'engagement : 14 Décembre 2020

DATES DES RENCONTRES 60 ans Dames et 70 ans Messieurs :

J1 : Mardi 12 Janvier 2021
J2 : Mardi 19 Janvier 2021
J3 : Mardi 26 Janvier 2021
J4 : Mardi 2 Février 2021
J5 : Mardi 9 Février 2021

Report possible : Éventuellement le 16 et le 23 Février 2021.

FORMULE

Les rencontres se disputent en :

⇒ **60 ans Dames et 70 ans Messieurs : Toutes divisions : 2 simples + 1 double (2 joueurs minimum)**

Dans les journées de championnats en 2 simples et 1 double, la rencontre de double se joue après le 1^{er} simple et avant le simple opposant les 2 joueurs N°1 de chaque équipe.

Format des matchs :

⇒ Les simples : 2 manches à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche (pas de no-ad).

⇒ DOUBLE : la valeur du double est de 1 point.

Pour le double, application du règlement fédéral dans toutes les catégories d'âge et toutes divisions, il se joue :

- Dans les 2 premières manches, application du point décisif (no ad) dans tous jeux à 40 A (choix du placement par le relanceur).
- En cas d'égalité à une manche partout : application d'un super jeu décisif à 10 points avec 2 points d'écart. Ce super jeu décisif sera validé 1/0 pour la saisie des feuilles de matchs dans la gestion sportive.

**Le classement mensuel est à prendre en compte pour les nouveaux classements.
En cas de report, c'est le classement de la date officielle de la rencontre qui fait foi.**

DISPOSITION SPECIFIQUE :

- Etant donné que le Championnat Sénior Plus 60 ans Dames ne se poursuit pas sur un championnat régional et se jouant à une autre date, une joueuse pourra évoluer sur la même année sportive dans la catégorie 55 ans et 60 ans.
- Etant donné que le Championnat Sénior Plus 70 ans Messieurs ne se poursuit pas sur un championnat régional et se jouant à une autre date, un joueur pourra évoluer sur la même année sportive dans la catégorie 65 ans et 70 ans.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

P. HARDOUIN, Responsable Départemental de la Commission Seniors Plus au 06 60 16 11 90

**Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (47 €/équipe).**

8^{ème} Challenge Léon POIROT (Enjeu Permanent)

*Mercredi 12 Mai, Jeudi 13 Mai et Vendredi 14 Mai 2021
Stade de Ligue de Semoy*

Date limite d'engagement : 1^{er} Mai 2021

Le huitième Challenge Léon POIROT (catégories Dames 60 ans et plus, Messieurs 65 ans et plus) se tiendra au **Stade de Ligue de Semoy**, le **Mercredi 12 Mai**, le **Jeudi 13 Mai** et le **Vendredi 14 Mai 2021**.

L'objectif est d'organiser un tournoi qui se déroule sur une période courte, avec des matchs en format court (2 sets de 5 jeux), à enjeu permanent, sans défaite éliminatoire et homologué.



Fiche d'inscription au Challenge Léon POIROT *Catégories Dames 60 ans et plus, et Messieurs 65 ans et plus*

*À retourner au Comité du Loiret de Tennis
Mairie de Semoy, 20 place François Mitterrand - 45400 SEMOY*

Nom : Prénom :
Classement : N° de Licence :
Club : N° de Club : 5345
Téléphone fixe : Portable :
Adresse mail :

Droit d'engagement : **18 €** à l'ordre du Comité Loiret de Tennis
Date limite d'engagement : **1^{er} Mai 2021**



Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Patrick HARDOUIN au **06 60 16 11 90** ou patrick.hardouin@fft.fr

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES JEUNES

13/14 ans (2008-2007)

Date limite d'engagement : 1^{er} Décembre 2020

DATES DES RENCONTRES (week-end)

J1 : 09/10 Janvier 2021

J2 : 16/17 Janvier 2021

J3 : 23/24 Janvier 2021

J4 : 30/31 Janvier 2021

J5 : 06/07 Février 2021

FORMULES

- Les rencontres se disputent en : **2 simples + 1 double (pas d'obligation dans l'ordre des matchs)**.
- Les simples : 2 manches à 6 jeux, 3^{ème} set = SJD 10 points (format 2)
- Le Double : 2 manches à 6 jeux, point décisif, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^{ème} manche (format 4)
Il vaut 2 points (donc possibilité de match nul).

ENGAGEMENTS

- Règlement automatique par prélèvement via ADOC 16 € par équipe.
- Pas de relance téléphonique pour spécifier la non prise en compte de l'inscription.

PARTICULARITES (conformément aux règlements sportifs de la Ligue du Centre-Val de Loire)

- Les 2 meilleures équipes de la Ligue du Centre-Val de Loire sont qualifiées d'office au championnat régional, qualification selon les meilleurs classements.
- La participation aux championnats par équipes 13/14 ans est ouverte aux 11/12 ans. Dans ce cas, les jeunes ne pourront jouer qu'un seul championnat.

**Le classement mensuel est à prendre en compte pour les nouveaux classements.
En cas de report, c'est le classement de la date officielle de la rencontre qui fait foi.**

ATTENTION : Sur ADOC, les classements des joueurs (ses) doivent être impérativement indiqués afin d'étudier l'élaboration du championnat (classement 2021), sans oublier les noms des capitaines.

**Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (16 €/équipe).**

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES JEUNES

15/16 ans (2006-2005)

Date limite d'engagement : 1^{er} Décembre 2020

DATES DES RENCONTRES (week-end)

J1 : 09/10 Janvier 2021
J2 : 16/17 Janvier 2021
J3 : 23/24 Janvier 2021
J4 : 30/31 Janvier 2021
J5 : 06/07 Février 2021

FORMULES

- Les rencontres se disputent en : **2 simples + 1 double (pas d'obligation dans l'ordre des matchs)**.
- Les simples : 2 manches à 6 jeux, 3^{ème} set = SJD 10 points (format 2)
- Le Double : 2 manches à 6 jeux, point décisif, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^{ème} manche (format 4)
Il vaut 2 points (donc possibilité de match nul).

ENGAGEMENTS

- Règlement par prélèvement via ADOC 16 € par équipe.
- Pas de relance téléphonique pour spécifier la non prise en compte de l'inscription.

PARTICULARITES (conformément aux règlements sportifs de la Ligue du Centre-Val de Loire)

- Ces championnats qualificatifs pour les championnats de France se déroulent, selon les articles 142 des règlements sportifs fédéraux.
- Un seul joueur nouvellement qualifié est autorisé par rencontre ;
- Les 6 meilleures équipes de la Ligue du Centre sont qualifiées directement pour la phase régionale. La détermination des 6 meilleures équipes tiendra compte des classements des 2 meilleurs joueurs de l'équipe, puis du classement du 3^e joueur éventuel.
- La participation à ce championnat est ouverte aux 13/14 ans, mais dans la mesure où ils sont 2^e Série, ils ne pourront jouer dans le championnat qualificatif régional de leur catégorie.
- Tout club ayant une équipe féminine ou masculine évoluant en Régional 1 et au-dessus, est tenu d'inscrire au moins 1 équipe 15/16 ans, quel que soit son niveau.

**Le classement mensuel est à prendre en compte pour les nouveaux classements.
En cas de report, c'est le classement de la date officielle de la rencontre qui fait foi.**

ATTENTION : Sur ADOC, les classements des joueurs (ses) doivent être impérativement indiqués afin d'étudier l'élaboration du championnat (classement 2021), sans oublier les noms des capitaines.

**Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (16 €/équipe).**

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES JEUNES

8/9/10 ans Niveau **ORANGE**

(2013/2012/2011)

Ou

9/10 ans Niveau **VERT**

(2012/2011)

En fonction des effectifs, possibilité de faire des équipes mixtes

Date limite d'engagement : 8 Février 2021

Rappel :

Le niveau des enfants doit être validé dans l'ADOC pour pouvoir s'inscrire en compétition homologuée.

DATES DES RENCONTRES (week-end)

J1 : 13/14 Mars 2021
J2 : 20/21 Mars 2021
J3 : 27/28 Mars 2021
J4 : 10/11 Avril 2021
J5 : 17/18 Avril 2021

Après accord des deux capitaines,
les rencontres pourront être avancées
au mercredi précédant la date prévue
de la journée de championnat.



NOTA : Dans le cadre de rapprochement de clubs,

2 clubs pourront être autorisés à s'associer pour engager une seule équipe,
à condition d'en faire la demande au préalable auprès de M-F. PILON (06 85 15 38 97).

FORMULE :

➤ 2 simples + 1 double avec double à 2 points, (pas d'obligation dans l'ordre des matchs).

▪ EN SIMPLES et en DOUBLE :

- **En 8/9/10 ans – Niveau ORANGE** : 2 sets à 4 jeux, avec point décisif, jeu décisif à 3/3 et 3^{ème} set en « super jeu décisif » en DIX points, avec DEUX points d'écart. (Format 6)
Ce « SUPER JEU DECISIF » sera validé 1/0 pour la saisie des feuilles de matchs.
Balles souples, le Double se joue sans les couloirs, avec les poteaux de simple.
- **En 9/10 ans – Niveau VERT** : 2 sets à 5 jeux, avec point décisif, jeu décisif à 4/4 et 3^{ème} set en « super jeu décisif » en DIX points, avec DEUX points d'écart.
Ce « SUPER JEU DECISIF » sera validé 1/0 pour la saisie des feuilles de matchs.
Balles intermédiaires, le Double se joue sans les couloirs, avec les poteaux de simple.

ENGAGEMENTS :

- Règlement par prélèvement via ADOC 16 € par équipe.
 - Pas de relance téléphonique pour spécifier la non prise en compte de l'inscription.

**Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (16 €/équipe).**

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES JEUNES

11/12 ans (2010-2009)

Date limite d'engagement : 8 Février 2021

DATES DES RENCONTRES (week-end)

J1 : 13/14 Mars 2021

J2 : 20/21 Mars 2021

J3 : 27/28 Mars 2021

J4 : 10/11 Avril 2021

J5 : 17/18 Avril 2021

FORMULES

- Les rencontres se disputent en : **2 simples + 1 double (pas d'obligation dans l'ordre des matchs)**.
- Les simples : 2 manches à 6 jeux, 3^{ème} set = SJD 10 points (format 2)
- Le Double : 2 manches à 6 jeux, point décisif, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^{ème} manche (format 4)
Il vaut 2 points (donc possibilité de match nul).

ENGAGEMENTS

- Règlement par prélèvement via ADOC 16 € par équipe.
- Pas de relance téléphonique pour spécifier la non prise en compte de l'inscription.

PARTICULARITES (conformément aux règlements sportifs de la Ligue du Centre-Val de Loire)

- La participation aux championnats par équipes 13/14 ans est ouverte aux 11/12 ans. Dans ce cas, les jeunes ne pourront jouer qu'un seul championnat.

**Le classement mensuel est à prendre en compte pour les nouveaux classements.
En cas de report, c'est le classement de la date officielle de la rencontre qui fait foi.**

ATTENTION : Sur ADOC, les classements des joueurs (ses) doivent être impérativement indiqués afin d'étudier l'élaboration du championnat (classement 2021), sans oublier les noms des capitaines.

**Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (16 €/équipe).**

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES JEUNES

17/18 ans (2004-2003)

Uniquement 3^{ème} et 4^{ème} Séries

Date limite d'engagement : 8 Février 2021

DATES DES RENCONTRES (week-end) :

J1 : 13/14 Mars 2021

J2 : 20/21 Mars 2021

J3 : 27/28 Mars 2021

J4 : 10/11 Avril 2021

J5 : 17/18 Avril 2021

FORMULES

- Les rencontres se disputent en : **2 simples + 1 double** (pas d'obligation dans l'ordre des matchs).
- Les simples : **2 manches à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^{ème} manche**
- Le Double : **2 manches à 6 jeux, point décisif, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^{ème} manche**
Il vaut **2 points** (donc possibilité de match nul).

ENGAGEMENTS

- Règlement automatique par prélèvement via ADOC 16 € par équipe.
- Pas de relance téléphonique pour spécifier la non prise en compte de l'inscription.

**Le classement mensuel est à prendre en compte pour les nouveaux classements.
En cas de report, c'est le classement de la date officielle de la rencontre qui fait foi.**

ATTENTION : Sur ADOC, les classements des joueurs (ses) doivent être impérativement indiqués afin d'étudier l'élaboration du championnat (classement 2021), sans oublier les noms des capitaines.

**Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (16 €/équipe).**

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES JEUNES

11/12 ans (2010-2009) pour Débutants et NC

« *Mes premiers Inter-Clubs* »

Date limite d'engagement : 10 Mai 2021

DATES DES RENCONTRES (Mercredi ou en week-end)

J1 : 30/31 Mai 2021
J2 : 05/06 Juin 2021
J3 : 12/13 Juin 2021
J4 : 19/20 Juin 2021

FORMULES

- Les **rencontres** se disputent sur grand terrain en **2 simples + 1 double (pas d'obligation dans l'ordre des matchs)**, **balles intermédiaires**.
- Les **simples** : Application du format 7 avec 2 sets à 5 jeux, règle du point décisif dans tous les jeux, jeu décisif à 4/4, le 3^{ème} set = super jeu décisif à 10 points.
- Le **double** : se joue également en 2 sets gagnants de 5 jeux, règle du point décisif dans tous les jeux, jeu décisif à 4/4, le 3^{ème} set = super jeu décisif en 10 points. Il vaut **2 points (donc possibilité de match nul)**.

ENGAGEMENTS

- Règlement automatique par prélèvement via ADOC 10 € par équipe.

PARTICULARITES

- Les ententes de clubs sont possibles.

**Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (10 €/équipe).**

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES SENIORS HIVER 2021

Date limite d'engagement : 30 Septembre 2020

À respecter impérativement pour des raisons d'organisation contraignantes (pas de relance).

CALENDRIER

J1 : 14/15 Novembre 2020

J2 : 21/22 Novembre 2020

J3 : 28/29 Novembre 2020

J4 : 05/06 Décembre 2020

J5 : 12/13 Décembre 2020

Journée de report possible : 19 ou 20 Décembre 2020.

FORMULE

- Les rencontres se disputent en 3 simples.
- Remplacement du 3^{ème} Set par un Super Jeu Décisif (10 points).

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

- Court couvert homologué.
- Disposer pour chaque rencontre d'un créneau horaire minimum de 5 heures :
 - Le samedi à partir de 14 heures.
 - Le dimanche à partir de 9 heures ou 14 heures.
 - Pas de début de rencontre après 16 heures (pour les clubs ne disposant que d'un seul court).
- Pouvoir recevoir sur 1 week-end un nombre d'équipes égal à la moitié + 1 des équipes engagées par le Club.

EXEMPLE : Si un Club engage 6 équipes, il doit être en mesure de recevoir le même week-end : $6/2 + 1 = 4$ équipes

NOTA : Dans le cadre de rapprochement de clubs, 2 clubs pourront être autorisés à s'associer pour engager une seule équipe, **à condition d'en faire la demande à la Commission Sportive qui donnera son accord préalable.** Cette demande est à renouveler tous les ans.

ATTENTION

REPORT DE MATCHS, UNIQUEMENT SUR AVIS DE LA COMMISSION SPORTIVE.

➡ En HIVER, ce championnat ne débouchant sur aucun championnat régional, ni national, les clubs sont autorisés à utiliser un nombre de joueurs (ses) nouvellement qualifiés (ées) supérieur à 2.



NOTA : Dans le cadre de rapprochement de clubs, 2 clubs pourront être autorisés à s'associer pour engager une seule équipe, **À condition d'en faire la demande à la Commission Sportive qui donnera son accord préalable.**

**Le classement mensuel est à prendre en compte pour les nouveaux classements.
En cas de report, c'est le classement de la date officielle de la rencontre qui fait foi.**

**Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (47 €/équipe).**

↳ Championnat Régional Hiver
Les engagements et les droits sont à faire parvenir auprès de la Ligue du Centre-Val de Loire
(avant le 30 Septembre 2020).

CONDITIONS DE PARTICIPATION

PRISE DE LICENCE dernier délai avant le **14 Novembre 2020.**

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

Seniors Hiver - NC à 30/3 Dames et Messieurs

Date limite d'engagement : 30 Septembre 2020

CALENDRIER

J1 : 14/15 Novembre 2020
J2 : 21/22 Novembre 2020
J3 : 28/29 Novembre 2020
J4 : 05/06 Décembre 2020
J5 : 12/13 Décembre 2020

Rappel :
Ces championnats sont exclusivement
réservés aux classements
NC - 40 - 30/5 - 30/4 et 30/3.

Journée de report possible : 19 ou 20 Décembre 2020.

FORMULE

- Les rencontres se disputent en 3 simples.
- Remplacement du 3^{ème} Set par un Super Jeu Décisif (10 points).

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

- Court couvert homologué.
- Disposer pour chaque rencontre d'un créneau horaire minimum de 5 heures :
 - Le samedi à partir de 14 heures.
 - Le dimanche à partir de 9 heures ou 14 heures.
 - Pas de début de rencontre après 16 heures (pour les clubs ne disposant que d'un seul court).
- Pouvoir recevoir sur 1 week-end un nombre d'équipes égal à la moitié + 1 des équipes engagées par le Club.

EXEMPLE : Si un Club engage 6 équipes, il doit être en mesure de recevoir le même week-end : $6/2 + 1 = 4$ équipes

NOTA : Dans le cadre de rapprochement de clubs, 2 clubs pourront être autorisés à s'associer pour engager une seule équipe, **à condition d'en faire la demande à la Commission Sportive qui donnera son accord préalable.** Cette demande est à renouveler tous les ans.

ATTENTION
REPORT DE MATCHS, UNIQUEMENT SUR AVIS DE LA COMMISSION SPORTIVE.

➡ En HIVER, ce championnat ne débouchant sur aucun championnat régional, ni national, les clubs sont autorisés à utiliser un nombre de joueurs (ses) nouvellement qualifiés (ées) supérieur à 2.



NOTA : Dans le cadre de rapprochement de clubs,
2 clubs pourront être autorisés à s'associer pour engager une seule équipe,
À condition d'en faire la demande à la Commission Sportive qui donnera son accord préalable.

*Une même joueuse ou un même joueur peut participer aux 2 championnats ("classique" et "NC à 30/3"),
mais pas sur une rencontre concernant la même journée.*

L'équipe comptant le plus grand nombre de points est déclarée vainqueur.
En cas d'égalité de points, la rencontre se solde par un résultat nul.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

PRISE DE LICENCE dernier délai avant le **14 Novembre 2020.**

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Les reports des rencontres doivent rester exceptionnels. Seul l'accord favorable du Responsable de la Commission Sportive (Michel COMBE - ☎ : 02 38 44 95 74 - 06 81 82 95 96) les autorise au vu de circonstances motivées.

CONDITIONS D'ENGAGEMENTS

- Le club doit disposer d'installations sportives suffisantes. Il doit être en mesure de recevoir sur un week-end, un nombre d'équipes égal à la moitié + 1 des équipes qu'il engage.

Exemple : engagement 6 équipes : le club pourra recevoir (au maximum) sur 1 week-end 4 équipes.

Attention aux reports éventuels en salle en cas d'intempéries.

- Pour chaque rencontre, le club doit disposer d'installations extérieures le samedi à partir de 14 heures ou le dimanche à partir de 9 heures (pas de convocation après 16 heures pour les clubs ne disposant que d'un seul court).
- Possibilité de jouer le Samedi Matin en accord avec les 2 capitaines.

**Le classement mensuel est à prendre en compte pour les nouveaux classements.
En cas de report, c'est le classement de la date officielle de la rencontre qui fait foi.**

**Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (47 €/équipe).**

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

SENIORS ETE 2021

Date limite d'engagement : 7 Mars 2021

CALENDRIER

J1 : 24/25 Avril 2021

J2 : 08/09 Mai 2021

J3 : 15/16 Mai 2021

J4 : 29/30 Mai 2021

J5 : 05/06 Juin 2021

Journée de report possible : le 12 ou 13 Juin 2021.

FORMULE

▪ Pour les Dames :

Pré-régionale > 4 simples et 1 Double

Ordre des parties obligatoires : simples 4, 2, 3, 1 puis double.

Rencontre à disputer sur deux courts de même surface. (Règlement Régional).

Autres divisions :

1^{ère} Division > 4 simples et 1 Double,

2^e Division > 4 simples et 1 Double,

3^e Division > 3 simples et 1 Double, Double comptant 2 points.

4^e Division > 3 simples et 1 Double, Double comptant 2 points.

Ordre des parties obligatoires : simples 4, 3, 2, 1 puis double.

▪ Pour les Messieurs :

Pré-régionale > 4 simples et 2 Doubles,

Ordre des parties obligatoires : simples 4, 2,3, 1 puis double.

- Rencontre à disputer sur deux courts de même surface.

- Le point de bonus pour le gain du double est supprimé, possibilité de match nul (Règlement Régional).

Autres divisions :

1^{ère} Division > 4 simples et 1 Double,

2^e Division > 4 simples et 1 Double,

3^e Division > 4 simples et 1 Double,

4^e Division > 3 simples et 1 Double, Double comptant 2 points.

5^e Division > 3 simples et 1 Double, Double comptant 2 points.

Ordre des parties obligatoires : simples 4, 3, 2, 1 puis double.

L'équipe comptant le plus grand nombre de points est déclarée vainqueur.
En cas d'égalité de points, la rencontre se solde par un résultat nul.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

PRISE DE LICENCE dernier délai avant le 24 Avril 2021.

- Les simples : Les simples : **2 manches à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^{ème} manche (pas de no-ad), balles dures.**
- Le Double se joue en 2 sets gagnants et règle du point décisif dans tous les jeux, le 3^{ème} set avec tiebreak en 10 points. Il vaut **2 points (donc possibilité de match nul).**

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Les reports des rencontres doivent rester exceptionnels. Seul l'accord favorable du Responsable de la Commission Sportive (Michel COMBE - ☎ : 02 38 44 95 74 - 06 81 82 95 96) les autorise au vu de circonstances motivées.

CONDITIONS D'ENGAGEMENTS

- Le club doit disposer d'installations sportives suffisantes. Il doit être en mesure de recevoir sur un week-end, un nombre d'équipes égal à la moitié + 1 des équipes qu'il engage.

Exemple : engagement 6 équipes : le club pourra recevoir (au maximum) sur 1 week-end 4 équipes.

Attention aux reports éventuels en salle en cas d'intempéries.

- Pour chaque rencontre, le club doit disposer d'installations extérieures le samedi à partir de 14 heures ou le dimanche à partir de 9 heures (pas de convocation après 16 heures pour les clubs ne disposant que d'un seul court).
- **Possibilité de jouer le Samedi Matin en accord avec les 2 capitaines.**

**Le classement mensuel est à prendre en compte pour les nouveaux classements.
En cas de report, c'est le classement de la date officielle de la rencontre qui fait foi.**

**Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (47 €/équipe).**

 **Championnats Régionaux**

Les engagements des équipes régionales et les droits sont à faire auprès
de la Ligue du Centre-Val de Loire.

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

Seniors Eté - NC à 30/3 Dames et Messieurs

Date limite d'engagement : 7 Mars 2021

CALENDRIER

J1 : 24/25 Avril 2021
J2 : 08/09 Mai 2021
J3 : 15/16 Mai 2021
J4 : 29/30 Mai 2021
J5 : 05/06 Juin 2021

Rappel :
Ces championnats sont exclusivement réservés aux classements NC - 40 - 30/5 - 30/4 et 30/3.

Journée de report possible : le 12 ou 13 Juin 2021.

FORMULE

- Pour les Dames : 3 simples et 1 Double

▪ **Ordre des parties obligatoires : simples 3, 2, 1 puis double.**

- Pour les Messieurs : 3 simples et 1 Double

▪ **Ordre des parties obligatoires : simples 3, 2, 1 puis double.**

Les simples : 2 manches à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^{ème} manche (pas de no-ad).
Le Double : 2 manches à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^{ème} manche (avec le no-ad).

L'équipe comptant le plus grand nombre de points est déclarée vainqueur.
En cas d'égalité de points, la rencontre se solde par un résultat nul.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

PRISE DE LICENCE dernier délai avant le 24 Avril 2021.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Les reports des rencontres doivent rester exceptionnels. Seul l'accord favorable du Responsable de la Commission Sportive (Michel COMBE - ☎ : 02 38 44 95 74 - 06 81 82 95 96) les autorise au vu de circonstances motivées.

CONDITIONS D'ENGAGEMENTS

- Le club doit disposer d'installations sportives suffisantes. Il doit être en mesure de recevoir sur un week-end, un nombre d'équipes égal à la moitié + 1 des équipes qu'il engage.

Exemple : engagement 6 équipes : le club pourra recevoir (au maximum) sur 1 week-end 4 équipes.

Attention aux reports éventuels en salle en cas d'intempéries.

- Pour chaque rencontre, le club doit disposer d'installations extérieures le samedi à partir de 14 heures ou le dimanche à partir de 9 heures (pas de convocation après 16 heures pour les clubs ne disposant que d'un seul court).
- **Possibilité de jouer le Samedi Matin en accord avec les 2 capitaines.**

**Le classement mensuel est à prendre en compte pour les nouveaux classements.
En cas de report, c'est le classement de la date officielle de la rencontre qui fait foi.**

**Saisie décentralisée des engagements des équipes sous ADOC
avec prélèvement bancaire (47 €/équipe).**

CHALLENGE DEPARTEMENTAL

Jeunes 2021

✓ 7 et 8 ans Filles et Garçons Niveau ORANGE

✓ 8 et 9 ans Filles et Garçons Niveau VERT

La réforme Fédérale de la compétition des moins de 11 ans a supprimé les Championnats Individuels Départementaux et Régionaux en 9 et 10 ans.

De ce fait, le Comité du Loiret a décidé d'organiser un challenge départemental dédié aux catégories 7 ans et 8 ans Garçons et Filles de Niveau ORANGE et pour les 8 ans et 9 ans Garçons et Filles de Niveau VERT.

Ces inscriptions se font via TEN'UP.
Droits d'engagement : Jeunes > 10 €

Année Sportive 2021

Catégories Jeunes	
7 ans	2014
8 ans	2013
9 ans	2012

Calendrier prévisionnel

7 ans (2014) et 8 ans (2013), Filles et Garçons Niveau Orange

Phase Département
1 ^{er} et 2 Mars 2021
Stade de Ligue de Semoy

8 ans (2013) et 9 (2012) Filles et Garçons Niveau Vert

Phase Département
3 et 4 Mars 2021
Stade de Ligue de Semoy

CHALLENGE DEPARTEMENTAL

Jeunes 2021

Date limite d'engagement : 4 Février 2021

Organisation

- Les matchs se jouent au Stade de Ligue de Semoy (Parc de la Valinière, Rue Pierre de Coubertin – 45400 Semoy),
- L'accueil des participants peut se faire vers 8h45 et fin des matchs approximative vers 17h30 (sous réserve du nombre d'inscrits),
- Les matchs se font sous forme de TMC ou de poules donc plusieurs matchs sont prévus dans la journée, la participation des joueurs (ses) est obligatoire sur les 2 jours,
- Le format de jeu en simple : format 6 (catégorie Orange) et format 7 (catégorie vert)
- Il est nécessaire d'apporter son pique-nique.

Modalités d'Inscription

Inscription en ligne via **TEN'UP** en consultant : <https://tenup.fft.fr/>

- Se connectez avec votre **identifiant** et **mot de passe** OU créer son compte.
- Cliquez sur **JOUER** puis sélectionnez « **une compétition** » et renseignez les critères : **Ville, Dates, Epreuves, Catégorie d'âge, Type de compétition** (cliquez sur **CHAMPIONNAT** et l'onglet **APPLIQUER**), puis **RECHERCHER**.
- **Droits d'engagement** : Jeunes > 10 €

Le droit d'engagement du joueur est à régler par le paiement en ligne via TEN'UP lors de l'inscription.

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS

Seniors 3^{ème} et 4^{ème} Séries & Seniors Plus

2021

RAPPEL :

Les Dames et Messieurs 3^{ème} et 4^{ème} Séries peuvent s'inscrire en Seniors et en Seniors Plus.

Année Sportive 2021

Catégories Jeunes	
11 ans	2009
12 ans	2008
13 ans	2007
14 ans	2006
15/16 ans	2005/2004
17/18 ans	2003/2002

Catégorie Seniors	2001 et avant
--------------------------	---------------

**LICENCE 2021 avec COMPETITION autorisée
OBLIGATOIRE**

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS

Départementaux

Seniors et Seniors Plus

Les modalités

Championnats Individuels Seniors 4^{ème} Série et 3^{ème} Série, et Seniors Plus toutes catégories



Inscription et paiement en ligne Obligatoires
via **TEN'UP > Rechercher un Championnat**

1^{ère} PHASE : Action Compétiteurs ou Clubs

Inscription en ligne via TEN'UP en consultant : <https://tenup.fft.fr/>

- E. Se connectez avec votre **identifiant** et **mot de passe** ou **créer son compte**.
- F. Cliquez sur **JOUER** puis sélectionnez « **une compétition** » et renseignez les critères : **Ville, Dates, Epreuves, Catégorie d'âge, Type de compétition** (cliquez sur **CHAMPIONNAT** et l'onglet **APPLIQUER**), puis **RECHERCHER**.

*Le droit d'engagement du joueur est à régler par le paiement en ligne,
via TEN'UP lors de l'inscription.*

Date limite d'inscription via l'Inscription en Ligne :

Seniors et Seniors Plus : Mercredi 18 Novembre 2020

2^{ème} PHASE : Comité du Loiret

- **Élaboration des tableaux : Dimanche 6 Décembre 2020,**
- **Publication en ligne sur le site du Comité du Loiret : Jeudi 17 Décembre 2020.**

CALENDRIER DES CHAMPIONNATS INDIVIDUELS

Départementaux

Seniors et Seniors Plus 2021

Inscription & Paiement en ligne obligatoires CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 18 NOVEMBRE 2020

SENIORS 4^{ème} Série

Règlements sportifs applicables : Catégories Seniors.

Engagement possible à partir de 13 ans avec condition particulière de surclassement.

En 4^{ème} Série, les joueurs (euses) ayant eu un classement égal ou supérieur à 15/4, ne peuvent pas s'inscrire.

○ Calendrier : (dates prévisionnelles)

en Secteur et
en Clubs

- 1^{ère} phase par poules (NC à 30/3) : du 9 Janvier au 7 Février 2021,
- Par élimination directe (30/2 à 30/1) : du 8 Février au 28 Février 2021,
- Phase Finale : du 1^{er} Mars au 11 Avril 2021.

- Demi-Finales : du 12 Avril au 30 Avril 2021 (en clubs),
- Finales : le 2 Mai 2021, au Stade de Ligue de Semoy ou Club d'accueil, priorité à la terre-battue.

- Droits d'engagement : Jeunes > 12 € et Adultes > 15 €

SENIORS 3^{ème} Série

Règlements sportifs applicables : Catégories Seniors.

Engagement possible à partir de 13 ans avec condition particulière de surclassement.

En 3^{ème} Série, les joueurs (euses) ayant eu un classement égal ou supérieur à 4/6, ne peuvent pas s'inscrire.

○ Calendrier : (dates prévisionnelles)

- WE des 09/10, 16/17, 24 (AM), 30/31 Janvier, 06/07, 13/14, 20/21, 27/28 Février, 06/07, 13/14, 20/21, 27/28 Mars, 03/04, 10/11 Avril 2021.
- Demi-Finales : le 1^{er} Mai 2021 au Stade de Ligue de Semoy,
- Finales : le 2 Mai 2021 au Stade de Ligue de Semoy, ou Club d'accueil, priorité à la terre-battue.

LIEU : Stade de Ligue de Semoy.

- Droits d'engagement : Jeunes > 12 € et Adultes > 15 €

SENIORS PLUS

○ Calendrier : (dates prévisionnelles)

En Secteur et
en clubs et en
fonction des
catégories
d'âges

- 1^{ère} phase par poules (NC à 30/3) : du 9 Janvier au 31 Janvier 2021,
- Par élimination directe (30/2 à 30/1) : du 1^{er} Février au 28 Février 2021,
- Phase 3^e Série et 1/2 finale : du 1^{er} Mars au 24 Avril 2021.

- Finales : le 2 Mai 2021, au Stade de Ligue de Semoy ou Club d'accueil, priorité à la terre-battue.

- Droits d'engagement : 15 €

NOTA : Les dates prévisionnelles ci-dessus peuvent évoluer légèrement en fonction :

- du nombre d'inscrits,
- d'évènements sportifs pouvant survenir,
- de problèmes éventuels d'organisation.

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS

Jeunes
2021

RAPPEL : *Les Individuels Jeunes se jouent pendant les Vacances de Printemps (voir le calendrier détaillé selon les catégories).*

Année Sportive 2021

Catégories Jeunes	
11 ans	2010
12 ans	2009
13 ans	2008
14 ans	2007
15/16 ans	2006/2005
17/18 ans	2004/2003

**Les compétiteurs devront présenter leur licence en compétition 2021
au Juge-Arbitre le jour du match, sans oublier de prévoir d'apporter ses balles.**

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS JEUNES 2021



Inscription & Paiement en ligne Obligatoires

Championnats Individuels Jeunes

Inscription en ligne et paiement Obligatoires
via **TEN'UP** > *Rechercher un Championnat*

1^{ère} PHASE : Action Compétiteurs ou Clubs

Inscription en ligne via **TEN'UP** en consultant : <https://tenup.fft.fr/>

- Se connectez avec votre **identifiant** et **mot de passe** ou **créer son compte**.
- Cliquez sur **JOUER** puis sélectionnez « **une compétition** » et renseignez les critères : **Ville, Dates, Epreuves, Catégorie d'âge, Type de compétition** (cliquez sur **CHAMPIONNAT** et l'onglet **APPLIQUER**), puis **RECHERCHER**.
 - *Le droit d'engagement du joueur est à régler par le paiement en ligne via **TEN'UP** lors de l'inscription.*

Date limite d'inscription en ligne :

29 Mars 2021 : Toutes catégories, **Droits d'engagement** : Jeunes > 10 €

2^{ème} PHASE : Comité du Loiret

6 Avril 2021 : **Élaboration** des **tableaux toutes catégories**
8 Avril 2021 : **Publication** des inscriptions **en ligne** sur le **site du Comité**

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS JEUNES 2021

Calendrier prévisionnel

**Inscription et paiement en ligne obligatoires
via TEN'UP**

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS :

Le 29 Mars 2021

11/12 ans (2010-2009) Filles et Garçons

<p><u>Phases Secteurs</u> <u>Toutes séries</u></p> <p><u>Du 24 au 30 Avril 2021</u></p> <p><u>Secteur Loiret Est</u> : Gien TC (en fonction des inscrits) <u>Secteur Loiret Nord</u> : AS. Puiseaux & TC. Pithivérien (en fonction des inscrits) <u>Secteur Orléans</u> : Stade de Ligue de Semoy</p>	<p><u>Finale</u></p> <p>8 Mai 2021 au CJF Fleury</p>
---	---

13/14 ans (2008-2007) Filles et Garçons

<p><u>Phases Secteurs</u> <u>(En fonction du nombre d'inscrits</u> <u>(NC à 30/1)</u></p> <p>Du 24 Avril au 2 Mai 2021</p> <p><u>Secteur Loiret Est</u> : Gien TC. <u>Secteur Loiret Nord</u> : AS. Puiseaux & TC. Pithivérien <u>Secteur Orléans</u> : Stade de Ligue de Semoy</p>	<p><u>Phase 3^{ème} Série</u></p> <p>Du 3 au 7 Mai 2021 Stade de Ligue de Semoy</p>	<p><u>Finale</u></p> <p>8 Mai 2021 au CJF Fleury</p>
---	---	---

15/16 ans (2006/2005) Filles et Garçons

<p><u>Phases Secteurs</u> (En fonction du nombre d'inscrits) (NC à 30/1) Du 24 Avril au 2 Mai 2021</p> <p><u>Secteur Loiret Est</u> : Gien TC. <u>Secteur Loiret Nord</u> : AS. Puiseaux & TC. Pithivérien <u>Secteur Orléans</u> : Stade de Ligue de Semoy</p>	<p><u>Phase 3^{ème} Série</u> Du 3 au 7 Mai 2021 Stade de Ligue de Semoy</p>	<p><u>Finale</u> 8 Mai 2021 au CJF Fleury</p>
---	--	--

17/18 ans (2004/2003) Filles et Garçons

<p><u>Toutes Séries</u> Du 1^{er} au 7 Mai 2021 Stade de Ligue de Semoy</p>	<p><u>Finale</u> 8 Mai 2021 au CJF Fleury</p>
---	--

**RAPPEL : Les Individuels Jeunes se jouent pendant
les Vacances de Printemps**

On ne peut s'inscrire que dans sa catégorie d'âge.

2^{ème} partie : *Informations à diffuser dans votre club.*

Comité Départemental du Loiret - Secteurs p 61

- ✓ Coordonnées et permanences
- ✓ Les clubs dans leur secteur - Les Responsables de Secteurs
- ✓ Les Réunions de Secteurs

Services sur Internet p 67

- ✓ Comité Départemental du Loiret
- ✓ Ligue du Centre-Val de Loire
- ✓ Services de la FFT

Arbitre - Juge-Arbitre : Qualifications et Aptitudes p 68

- ✓ Besoin d'Arbitres / Besoin de Juge-Arbitres
- ✓ Devenir Arbitre et/ou Juge-Arbitre
- ✓ Trophée National du Jeune Arbitre / Trophée National Senior de l'Arbitrage
- ✓ Rapport d'activité des Arbitres et Juges-Arbitres
- ✓ Homologations de Tournois et JAT

Classement p 72

- ✓ L'espace du licencié
- ✓ Calendrier des parutions Classement 2021
- ✓ Demande de correction de classement
- ✓ Blocage du classement
- ✓ Assimilation à un classement

Médical et Santé p 80

- ✓ Certificat Médical

Protection des Données Personnelles : Rôle du Club p 81

COMITE DU LOIRET DE TENNIS



Adresse Administrative : Parc de la Valinière, Rue Pierre de Coubertin - 45400 Semoy

**Adresse Postale : Comité du Loiret de Tennis, Mairie de Semoy,
20 Place François Mitterrand - 45400 Semoy**



☎ : 02 38 70 93 99 et 📠 : 02 38 70 01 36



✉ : comite.loiret@fft.fr - site internet : www.comite.fft.fr/loiret



Permanences

**Lundi, Mardi et Jeudi : de 9h00 à 18h00 (journée continue),
Mercredi et Vendredi : de 9h00 à 14h15.**

(Sauf réunion ou période de congés)



LES SECTEURS

Loiret Est

Responsable : Yves BAR

Loiret Nord :

Responsable : Thierry JEANNIN

Suppléant : Christophe MARTIN

Orléans Est

Responsable : Christophe BONHOMMET

Orléans Ouest

Responsable : Elodie SIMON-GREFFIER

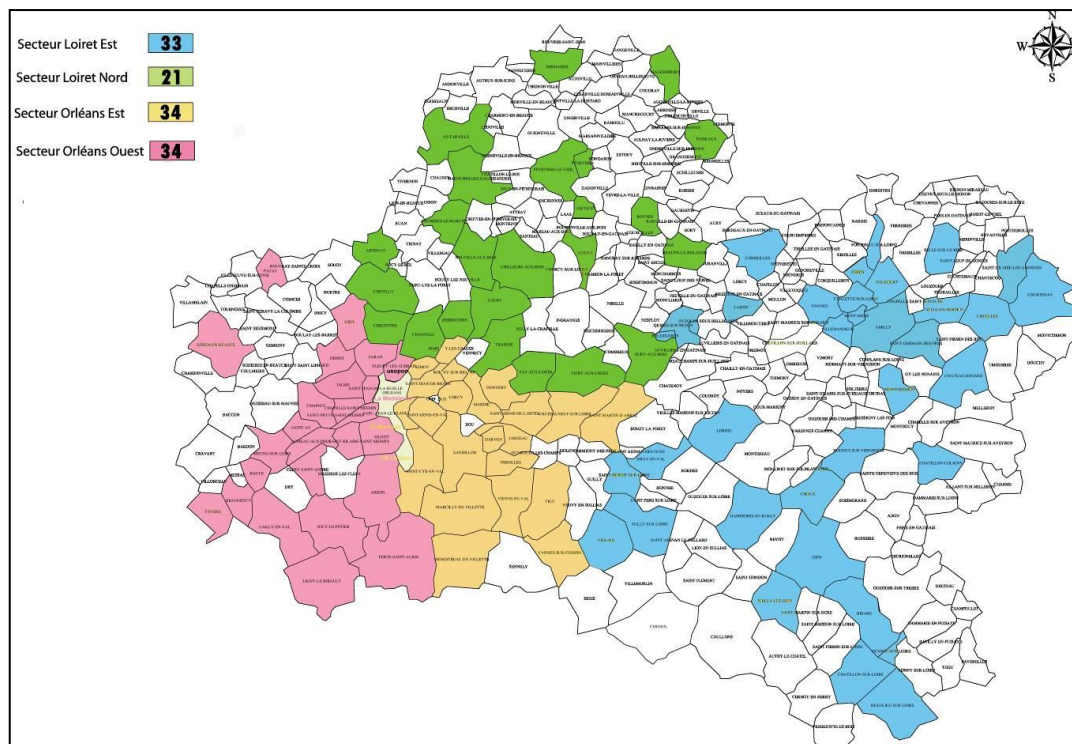
Suppléante : Elisabeth NIGRON

Planning Prévisionnel des Réunions de Secteurs 2021

Vendredi 15 Janvier 2021 : Loiret Est au CSM. Sully

Jeudi 28 ou Vendredi 29 Janvier 2021 : Loiret Nord

Jeudi 4 ou Vendredi 5 Février 2021 : Orléans Est & Orléans Ouest



LES CLUBS DANS LEUR SECTEUR

453 : SECTEUR LOIRET NORD

RESPONSABLE : Thierry JEANNIN

519 Rue de l'Ane Vert - 45470 LOURY

☎ : 06 42 57 97 40

e-mail : bohrcristiane@orange.fr

SUPPLEANT : Christophe MARTIN

17 Rue Girard – 45170 NEUVILLE AUX BOIS

☎ : 06 77 64 54 20

e-mail : christophe.martin@thalesgroup.com

CLUB	N°	SE
ARTENAY	0372	LN
ASCHERES	0507	LN
ASCOUX	0665	LN
BEAUNE LA ROLANDE	0337	LN
BOYNES	0540	LN
CERCOTTES	0781	LN
CHANTEAU	0295	LN
CHEVILLY	0133	LN
CHILLEURS AUX BOIS	0179	LN
FAY AUX LOGES	0275	LN
LA VALLEE	0430	LN
LOURY	0326	LN
MALESHERBES	0126	LN
NEUVILLE AUX BOIS	0085	LN
OUTARVILLE	0285	LN
PITHIVIERS	0086	LN
PUISEAUX	0087	LN
SERMAISES	0101	LN
SURY AUX BOIS	0760	LN
TRAINOU	0486	LN
VITRY AUX LOGES	0444	LN



454 : SECTEUR LOIRET EST

RESPONSABLES : Yves BAR

6 Rue des Gilles – 45250 BRIARE

☎ : 06 80 34 28 56

e-mail : yves.bar@laposte.net

CLUB	N°	SE
AMILLY	0153	LE
BEAULIEU	0758	LE
BELLEGARDE	0220	LE
BRAY EN VAL - LES BORDES	0726	LE
BRIARE	0100	LE
CHALETTE	0742	LE
CHATILLON COLIGNY	0319	LE
CHATILLON SUR LOIRE	0450	LE
CHEVILLON	0670	LE
CHUELLES	0683	LE
CORBEILLES EN GÂTINAIS	0751	LE
COULLONS	0303	LE
COURTENAY	0190	LE
DAMPIERRE	0294	LE
ENTENTE GATINAISE	0284	LE
GIEN	0082	LE
LA SELLE EN HERMOIS	0647	LE
LA SELLE SUR LE BIED	0681	LE
LADON	0214	LE
LORRIS	0239	LE
MONTARGIS	0084	LE
MONTCRESSON	0761	LE
NOGENT SUR VERNISSON	0610	LE
PANNES	0564	LE
OUSSON SUR LOIRE	0550	LE
PAUCOURT	0780	LE
POILLY LEZ GIEN	0453	LE
ST BENOIT SUR LOIRE	0574	LE
ST HILAIRE LES ANDRESIS	0734	LE
SULLY SUR LOIRE	0134	LE
VALLÉE DE L'OUANNE (*)	0258	LE
VIGLAIN	0639	LE
VILLEMANDEUR	0491	LE

(*) CHÂTEAU-RENARD et ST GERMAIN DES PRÈS

451 : SECTEUR ORLEANS OUEST

RESPONSABLE : Elodie SIMON-GREFFIER
 6 Chemin des Grands Cours – 45740 LAILLY EN VAL
 ☎ : 07 82 90 72 58
 e-mail : elodie.simongreffier@free.fr

SUPPLEANTE : Elisabeth NIGRON
 5 Rue Saint Denis – 45130 MEUNG SUR LOIRE
 ☎ : 06 83 51 62 02
 e-mail : elisabeth.nigron@free.fr

CLUB	N°	SE
ARDON	0694	OO
ASPTT ORLEANS	0089	OO
ATSCAF	0261	OO
BAULE	0769	OO
BEAUGENCY	0080	OO
CHAINGY	0306	OO
CJF FLEURY LES AUBRAIS	0081	OO
CLERY ST ANDRE	0398	OO
EPIEDS EN BEAUCE	0383	OO
GAM SPORTS	0702	OO
GIDY	0616	OO
GMF	0224	OO
INGRE	0600	OO
JOUY LE POTIER	0617	OO
LA CHAPELLE ST MESMIN	0102	OO
LA FERTE ST AUBIN	0274	OO
LA MADELEINE	0178	OO
LA TRESORERIE	0092	OO
LAILLY EN VAL	0592	OO
MAREAU AUX PRES	0345	OO
MEUNG SUR LOIRE	0167	OO
ORMES	0230	OO
PATAY	0390	OO
SARAN	0116	OO
ST AY	0598	OO
ST HILAIRE ST MESMIN	0527	OO
ST JEAN DE LA RUELLE	0301	OO
ST PRYVE ST MESMIN	0775	OO
TDA-PROTAC	0103	OO
TAVERS	0782	OO
USMO	0099	OO
USOPOC	0096	OO



452 : SECTEUR ORLEANS EST

RESPONSABLE : Christophe BONHOMMET
 33 Rue de Chécy – 45760 VENNECY
 ☎ : 06 24 02 74 34
 e-mail : christophebonhommet@sfr.fr

CLUB	N°	SE
AMBERT	0088	OE
BOIGNY	0238	OE
BRGM	0132	OE
CHATEAUNEUF/LOIRE	0124	OE
CHECY	0175	OE
CONSEIL GENERAL	0688	OE
PARFUMS DIOR	0209	OE
DONNERY	0648	OE
FEROLLES	0698	OE
GAZELEC	0093	OE
IBM	0098	OE
JARGEAU	0083	OE
LOIRE BRETAGNE	0222	OE
MARCILLY EN VILLETTE	0388	OE
MARIGNY LES USAGES	0740	OE
MENESTREAU	0619	OE
OSSLO	0091	OE
SANDILLON	0414	OE
SEMOY	0431	OE
SMOC	0115	OE
ST CYR EN VAL	0441	OE
ST DENIS DE L'HOTEL	0188	OE
ST DENIS EN VAL	0456	OE
ST JEAN LE BLANC	0364	OE
ST MARCEAU	0135	OE
ST MARTIN D'ABBAT	0778	OE
TIGY	0524	OE
USO	0150	OE
VANNES SUR COSSON	0493	OE
VIENNE EN VAL	0365	OE



SITES INTERNET

COMITE du LOIRET : www.comite.fft.fr/loiret

Pour tous renseignements, contactez : Comité du Loiret, ☎ : 02 38 70 93 99
Philippe Debré ☎ : 06 80 72 81 18

- Actualités du Comité du Loiret
- Liens : Gestion des Licences / Gestion Sportive
- Organisation / Commissions Départementales
- Compétitions / Événements
- Matériel d'animation et réservations > Mini-Tennis, Beach-Tennis

LIGUE du CENTRE-VAL de LOIRE : www.ligue.fft.fr/centre

Pour tous renseignements, contactez : Jean-Philippe Coutant ☎ : 02 54 51 23 14

- Actualités de la Ligue du Centre-Val de Loire
- Organisation / Commissions Régionales
- Calendrier Sportif Régional / Compétitions Régionales / Tournois par Comité
- Officiels de l'Arbitrage par Comité Départemental
- Matériel d'animation et réservations > Mini-Tennis, Structure gonflable, Radar
- Formulaire :
 - Affiliation de club et création section Tennis Entreprise
Signalétique de club / Fiche de renouvellement du bureau
 - Autorisation de Saisie des licences par internet / Création d'un site Internet de club
 - Modèle certificat médical / Déclaration d'accident
 - Demande de candidature à la Formation DE, ...

SERVICES INTERNET de la FFT



TEN'UP est l'application mobile gratuite pour organiser la pratique du tennis, padel ou beach tennis. Accessible à tous les pratiquants, licenciés ou non, pour trouver clubs, terrains, partenaires, tournois...



Gestion Sportive (gestion des championnats par équipes) permet d'enregistrer et retrouver les résultats des championnats nationaux, régionaux et départementaux : www.gs.applipub-fft.fr



Application des Épreuves Individuelles (pour les Juges-Arbitres) est l'application fédérale de gestion de la compétition individuelle (tournois et championnats) qui favorise l'établissement des tableaux en conformité avec les règles fédérales et leur publication via internet : <https://aei.app.fft.fr/ei>
L'ex 'AEI Grand Public' est remplacé par des fonctions dans :

TEN'UP - Rechercher un Championnat ou un Tournoi
<https://mon-espace-tennis.fft.fr/recherche/tournois/all>

**Content Management System (CMS Fédéral)**

permet de créer et mettre à jour simplement un site Web de club, à partir d'un modèle établi par la FFT et des instructions données dans le site d'aides : www.fftnet.com/cms

**Aide au Développement et à l'Organisation de Club FFT**

est destiné à aider les clubs dans leur Organisation et leur Développement. Il fournit gratuitement aux dirigeants des fonctionnalités éprouvées de gestion de club :

- gestion des adhérents et des licences,
- gestion des installations et réservation en ligne,
- organisation des écoles de tennis et groupes d'enseignement,
- gestion financière (suivi recettes/dépenses).

<https://adoc.app.fft.fr/adoc>

Arbitre et Juge-Arbitre : Les Qualifications

	QUALIFICATIONS		
FILIERES	Niveau 1 (départemental)	Niveau 2 (régional)	Niveau 3 (national)
Arbitres	A1	A2	A3
Juges-arbitres de rencontres par équipes	JAE1	JAE2 FJAE2	JAE3 FJAE3
Juges-arbitres de tournois	JAT1	JAT2 FJAT2	FJAT3

Besoin d'Arbitres / Besoin de Juge-Arbitres

Arbitres (A1 et A2) :

- Les clubs de Championnat Pré-national et de Championnat de France par équipes ont besoin d'Arbitres de niveau 1 (A1) et de niveau 2 (A2) pour diriger les parties.

Juge-Arbitre par Équipes (JAE) :

- Les clubs ont besoin de JAE pour former et accompagner les capitaines d'équipe (notamment les jeunes), et juge-arbitrer les rencontres en Championnat Régional, Pré-national et France.

Juge-Arbitre de compétition individuelle (JAT) :

- Les clubs souhaitant organiser un tournoi ont besoin d'un JAT pour la demande d'homologation, et pour la direction de Tournoi.

Devenir Arbitre et/ou Juge-Arbitre

○ Formation, Examen, Nomination et Recyclage

Un licencié qui souhaite devenir arbitre ou juge-arbitre commence par suivre les Cycles de Formation proposés par la CDA du Loiret.

La **CDA du Loiret** est chargée des formations d'arbitres (AJ, A1) et de juges-arbitres (JAE1, JAT1, JAE2, JAT2), d'organiser les examens (A1, JAE1 et JAT1) et d'assurer leur mise à niveau technique.

La **CRA de la Ligue du Centre-Val de Loire** est chargée des formations d'arbitres (A2), d'organiser les examens (A2, JAE2 et JAT2), et d'assurer leur mise à niveau technique et l'évaluation de leurs performances.

En fonction de ses **Résultats et Compétences Actualisées**, il se voit attribuer une qualification dans la catégorie arbitre (A), juge-arbitre de compétition par équipes (JAE), juge-arbitre de compétition individuelle (JAT) ou formateur.

Une fois nommés à leur qualification, les arbitres et juges-arbitres sont placés sur une **Liste d'Aptitudes** à l'exercice de leur fonction.

Le **Liste d'Aptitudes** à l'exercice de leur fonction est revue sur la base de l'activité de chacun, du niveau, de l'évaluation de la qualité de ses prestations et de la participation aux séances de mises à niveau technique.

La périodicité de révision est d'au maximum trois ans.

Une qualification est par essence temporaire. Elle doit être confirmée périodiquement.

À défaut, la qualification peut être réduite ou même retirée.

Arbitre

Les arbitres sont chargés de la direction des parties. Ils peuvent être assistés de juges de ligne.

- AJ (Jeune Arbitre du Comité du Loiret) : Ce niveau est ouvert aux jeunes licenciés âgés de 9 à 12 ans ; sa compétence est limitée aux compétitions de jeunes (de son club et/ou du Comité du Loiret) en préparation au passage A1. (Activité annuelle recommandée : 5 parties arbitrées sur la chaise)
- A1 : Ce niveau 1 est ouvert aux licenciés à partir de la catégorie 13 ans ; il est compétent pour arbitrer sur la chaise des parties opposant des joueurs de 4^{ème} et 3^{ème} Séries.
(Activité minimum annuelle : 10 parties arbitrées sur la chaise)
Il peut arbitrer, dans le cadre du Championnat Pré-national et du Championnat de France par équipes ou du tournoi open du club dans lequel il est licencié, des parties de joueurs de 2^{ème} série (hors ceux classés en "Promotion").
- A2 : Il est compétent pour arbitrer des parties opposant des joueurs de 2^{ème} série jusqu'au classement négatif, hors ceux classés en "Promotion", dans le cadre du Championnat de France par équipes ou du tournoi open du club dans lequel il est licencié.
(Activité minimum annuelle : 20 parties arbitrées sur la chaise)

Juge-Arbitre

Il existe deux "familles" de juges-arbitres : ceux qui sont chargés de la gestion des compétitions individuelles (JAT) et ceux chargés des compétitions par équipes (JAE).

Juge-Arbitre de compétition individuelle (JAT)

Le Juge-arbitre de compétition individuelle (JAT) est chargé de la gestion sportive de ce que l'on appelle le plus souvent un "tournoi".

L'utilisation de l'  est obligatoire : <https://aei.app.fft.fr/ei>

- JAT1 (Juge-Arbitre de Tournois Internes, NC et 4^{ème} Série, et de Jeunes) :
Il est compétent pour organiser, dans son club : des tournois internes, des tournois de non-classés et 4^{ème} série, et des tournois de Jeunes (à l'exclusion de ceux qui figurent sur une liste définie annuellement par la Ligue et dont l'homologation requiert un JAT2).
Il peut être l'adjoint d'un Juge-Arbitre de qualification supérieure pour tout tournoi.
- JAT2 (Juge-Arbitre de Tournois "Open") :
Le candidat doit être titulaire de la qualification JAT1 depuis 1 an au minimum.
Il est compétent pour organiser toute épreuve individuelle homologuée par la FFT, sur le territoire de sa Ligue.

Juge-arbitre de compétitions par équipes (JAE)

Le Juge-arbitre de compétitions par équipes (JAE) est chargé de la direction des rencontres de championnat par équipes.

- JAE1 (Juge-Arbitre de compétition par équipes au niveau Régional) :
Il est compétent pour diriger, sur le territoire de la Ligue à laquelle il appartient, toute rencontre par équipes au niveau Départemental ou Régional (à l'exclusion du Championnat Pré-national).
- JAE2 (Juge-Arbitre de compétition par équipes de niveau Championnat de France) :
Le candidat doit être titulaire de la qualification JAE1 depuis 1 an au minimum.
Il est compétent pour diriger, sur le territoire de la Ligue à laquelle il appartient, toute rencontre par équipes au niveau Régional ou National (à l'exclusion de Division 1A masculine).

TROPHEE NATIONAL DU JEUNE ARBITRE

Ouvert aux jeunes nés entre 2008 et 2004 Arbitre A1 (au minimum) Deux catégories : 13/14 ans et 15/17 ans

Le Trophée National du Jeune Arbitre est ouvert aux jeunes des catégories 13/14 ans et 15/17 ans. Ce trophée s'adresse aux jeunes arbitres (A1 au minimum) ayant une pratique confirmée dans l'arbitrage (10 matches minimum sur la carte d'activité).

A. Phase Départementale

- La phase Départementale est qualificative pour la phase Régionale.
- Elle sera organisée au Stade de Ligue de Semoy en Mars et Avril 2021, pendant les Championnats Individuels du Loiret.
- Les frais de formation sont offerts par le Comité du Loiret.

B. Phase Régionale

- La Phase Régionale est organisée par la Commission Régionale d'Arbitrage, et regroupe les meilleurs 13/14 et 15/17 ans à l'occasion d'une compétition officielle de la Ligue du Centre.
- Elle qualifie un ou une arbitre de la catégorie 15/17 ans pour la Phase Finale Nationale qui aura lieu fin Août 2021 lors des Championnats de France.
- Les frais de formation sont offerts par la Ligue du Centre-Val de Loire.

Formulaire d'inscription

Bulletin d'Inscription - Trophée National de Jeune Arbitre

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse : Code postal : Ville :

☎ : 02..... 📱 : 06..... @ E-MAIL :

N° de Licence :

Nom du Club : N° de Club : 0645.....

Grade :

A1.....

A2.....

Signature obligatoire des PARENTS :

DATE LIMITE DE RETOUR AU COMITE DU LOIRET : 8 FEVRIER 2021

Contact :

Timothée BAILLON timothee6@hotmail.com - 📞 : 06 14 13 28 15

TROPHEE NATIONAL SENIOR DE L'ARBITRAGE

Ouvert aux arbitres âgés de 25 ans et plus Arbitre A1 ou A2

Le Trophée Senior de l'Arbitrage s'adresse aux arbitres A1 et A2, âgés de 25 ans et plus, qui ont une activité annuelle minimale de 20 chaises par saison.

Le Trophée Senior de l'Arbitrage a pour but de former les arbitres de chaise de la Ligue du Centre aux techniques les plus poussées de l'Arbitrage.

De Septembre 2020 à Mars 2021 :

- Choix des candidats potentiels dans la Ligue du Centre-Val de Loire, après proposition de la Commission Départementale d'Arbitrage.
- La Phase Nationale se déroulera fin Juin / début Juillet 2021 lors des Championnats de France Seniors Plus.
- Les frais de formation sont offerts par la Ligue du Centre-Val de Loire et la FFT.

Formulaire d'inscription

Bulletin d'Inscription - Trophée National Senior de l'Arbitrage

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse : Code postal : Ville :

☎ : 02..... 📱 : 06..... @ E-MAIL :

N° de Licence :

Nom du Club : N° de Club : 0645.....

Grade :

A1.....

A2.....

Signature du CANDIDAT :

DATE LIMITE DE RETOUR AU COMITE DU LOIRET : 8 FEVRIER 2021

Cette fiche doit être obligatoirement accompagnée du Rapport d'Activité du Candidat

Contact :

Timothée BAILLON timothee6@hotmail.com - 📞 : 06 14 13 28 15

CLASSEMENT



Pour tout renseignement concernant votre classement consultez :

<http://tenup.fft.fr>

Consultez la nouvelle page TEN'UP

Via votre navigateur ou avec la nouvelle application mobile

TENUP
AU CŒUR DU JEU

L'APPLI AU SERVICE DES JOUEURS
RECHERCHER, RÉSERVER, DÉFIER !

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

TENUP

TENUP
Bienvenue !

Trouver un club
Du quel côté jouez, nous avons un club pour vous !

Réserver un court
Réservez un terrain en quelques clics et laissez parler votre rassemble !

Connectez-vous pour découvrir toutes les fonctionnalités !

RECHERCHER

RECHERCHER LE club fait pour vous

REINSTALLER

Fédération Française de Tennis

TEN
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE
NIS

CLUB Renseigner une ville

TENUP

LOCATION HORAIRE JOUER MAGAZINE CONNEXION/INSCRIPTION

Bienvenue !

Connectez-vous ou créez votre compte pour découvrir toutes les fonctionnalités du site.

Parmi les nombreux services accessibles, Ten'Up vous permet notamment de :

Réserver des terrains

Rechercher des tournois

Défier vos amis et d'autres joueurs

S'INSCRIRE SE CONNECTER

PARUTION DU CLASSEMENT 2021

31 Aout 2020 : Fin de l'Année Sportive 2020

Le classement final 2020 calculé paraîtra le 4 Janvier 2021.

CALCUL DU CLASSEMENT : LA NORME UNIQUE

Afin d'accéder à l'échelon supérieur, il faudra avoir les points maintien à cet échelon.

Le joueur sera proposé à l'échelon le plus haut auquel il peut prétendre, c'est-à-dire au classement de l'adversaire le mieux classé (classement avant le début du calcul) qu'il a battu au cours de l'année + un échelon s'il est en 2^e ou 3^e Série, ou deux échelons s'il est en 4^e Série > c'est ce qui détermine sa promotion maximale (pmax).

À chaque passage de l'ordinateur, le joueur sera placé à son pmax et descendra jusqu'à ce qu'il ait le nombre de points nécessaire (normes de maintien) pour être stabilisé à un échelon.

1. Accéder au classement 40

Le classement 40 obtenu sera valable l'année en cours, ainsi que l'année suivante, ce qui laissera du temps au licencié pour entrer dans la compétition.

Trois possibilités pour accéder à l'échelon 40 :

- Participer à une épreuve homologuée en simple (tournoi, TMC, rencontre par équipes...) et perdre son match (hors WO)
- Jouer au moins un match (victoire ou défaite hors WO) dans une épreuve de double homologuée (GS ou AEI)
- Un licencié âgé de 13 ans et plus, qui participe à une animation (en simple ou en double) dans son club, pourra sur proposition de son président être classé 40. La saisie se fait manuellement à partir du formulaire disponible sur le site FFT.FR rubrique Classement.

2. Le classement des moins de 11 ans

Le système de classement actuel est remplacé par une hiérarchisation des joueurs de moins de 11 ans. Elle concerne les enfants jusqu'au jour de leur anniversaire de leurs 11 ans. À cette date, ils basculeront automatiquement vers le système de classement actuel.

Pour plus de renseignements contacter les enseignants ou les dirigeants de votre club.

Classements Mensuels

Lors du calcul des classements mensuels, il n'y a qu'un passage dans l'ordinateur, votre classement est donc calculé à partir du classement des joueurs que vous avez rencontré au jour de votre match.

Dates d'Actualisation Mensuelle

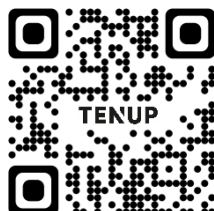
- **Octobre 2020 :** Lundi 5 Octobre 2020
- **Novembre 2020 :** Lundi 2 Novembre 2020
- **Décembre 2020 :** Lundi 7 Décembre 2020
- **Janvier 2021 :** Lundi 4 Janvier 2021 – classement final
- **Février 2021 :** Lundi 1 Février 2021
- **Mars 2021 :** Lundi 1 Mars 2021
- **Avril 2021 :** Lundi 5 Avril 2021
- **Mai 2021 :** Lundi 3 Mai 2021
- **Juin 2021 :** Lundi 7 Juin 2021
- **Juillet 2021 :** Lundi 5 Juillet 2021
- **Aout 2021 :** Lundi 2 Août 2021

Calcul du classement mensuel le matin avec mise à jour des applications à 12h.

FIN de l'Année Sportive 2021: Mardi 31 Août 2021

Mise en ligne du CLASSEMENT 2022 via TEN'UP et date d'entrée en vigueur du classement :

Lundi 6 Septembre 2021



***Statut ND « Non Déterminé »
Et « descente amortie »
Evolution de la règle***

Une modification rentre en place à partir de la **saison 2020** (et concernera le calcul de Septembre 2019). La descente « amortie » concerne tout joueur (licencié ou non à la FFT), quel que soit son classement qui n'a disputé aucun match de simple sur plusieurs années sportives (voir ci-dessous).

Le statut ND (*Non Déterminé*) sera affecté à un joueur qui n'a disputé **aucun match de simple au cours des 5 années sportives précédentes**, et ayant déjà été classé au minimum **30/2**.

Voici les conséquences concernant le palmarès des joueurs :

1^{ère} année sportive sans match de simple => descente d'un échelon en début de 2^{ème} année

2^{ème} année sportive sans match de simple => descente d'un second échelon en début de 3^{ème} année

3^{ème} année sportive sans match de simple => maintien de l'échelon en début de 4^{ème} année

4^{ème} année sportive sans match de simple => maintien de l'échelon en début de 5^{ème} année

5^{ème} année sportive sans match de simple => « **ND** » en début de 6^{ème} année et descente d'un échelon.

Ce statut ND empêche un joueur n'ayant pas disputé au moins un match de simple au cours des cinq années sportives précédentes de **s'inscrire à une compétition sans avoir préalablement fait une demande de reclassement.**

Les joueurs « ND » ne peuvent ni s'inscrire à un tournoi, ni figurer sur une composition d'équipe, même en double. Un message bloquant, indique au joueur qu'il doit contacter sa ligue/comité afin d'effectuer une demande de reclassement.

Le blocage des joueurs dont le statut de classement est « Non Déterminé » (ND) est effectif dans les applications informatiques fédérales (TEN'UP, GS, ADOC).

À noter : il est important pour les clubs de faire une demande de reclassement au moins deux semaines en amont des compétitions clubs susceptible d'avoir des joueur(es) avec le statut ND.

DEMANDE DE CORRECTION DE CLASSEMENT

En cours de saison :

Après validation des matchs par le club via l'AEI ou la gestion sportive, ils apparaissent "en statut validé" dans le palmarès de chaque compétiteur.

Vous pouvez les consulter à tout moment sur le site <http://tenup.fft.fr>

En cas de désaccord, faites immédiatement une demande de correction avec les informations concernant la ou les contestations.

Adressez votre demande à : **Brian LANCE – brian.lance@fft.fr**

Envoyez un dossier de correction comprenant :

- Votre palmarès (victoires et défaites),
- Les informations concernant la (ou les) contestation(s) : Championnat ou Tournoi,
- Catégories : Seniors, Jeunes, Catégories d'âge, Tennis Entreprise,
- Information sur l'adversaire (nom, prénom, classement, club, ...),
- Objet de la contestation.

IMPORTANT : Ces résultats sont également retenus pour le classement mensuel

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE

BLOCAGE DU CLASSEMENT

Seuls les certificats médicaux pour maternité permettent un blocage de classement de la saison actuelle ou de la future saison.

Les certificats doivent nous parvenir avant le 15 Juin 2021. La fédération clôture les dossiers au 1^{er} Juillet pour la saison active.

ASSIMILATION À UN CLASSEMENT (Demande de reclassement)

1. Blessure / Maladie :

Les règlements sportifs actuels de la FFT **autorisent un blocage du classement** pour blessure ou maladie, **uniquement pour les joueurs de 1^{ère} Série.** Pour cela, il faut justifier d'un arrêt minimum de 5 mois au cours de l'année sportive, dont 12 semaines consécutives. Cette mesure de blocage relative aux joueurs de 1^{ère} Série n'est pas reconductible et ne peut donc pas s'appliquer à deux années sportives consécutives.

Tout autre joueur (4^{ème}, 3^{ème}, 2^{ème} Séries) qui, à la suite d'une maladie ou d'une blessure, ne peut pas se maintenir à son échelon lors du calcul final du classement descendra d'un échelon. Il pourra être réintégré à son ancien classement la saison sportive suivante s'il respecte les conditions suivantes :

* Blessure et/ou maladie (justifiant d'un arrêt de 5 mois minimum au cours de l'année sportive dont 12 semaines consécutives)

* Pour les joueurs qui étaient 3^{ème} et 4^{ème} Séries l'année précédente, dès qu'il aura obtenu 2 victoires à ce même classement ou à un classement supérieur au cours de l'année sportive contre 2 joueurs différents (reclassement maximum à 15/1).

* Pour les joueurs qui étaient 2^{ème} Série l'année précédente, dès qu'il aura obtenu 3 victoires à ce même classement ou à un classement supérieur au cours de l'année sportive contre 3 joueurs différents.

(Pour les joueurs numérotés, on considère les victoires en fonction des numéros et ils se verront attribués le numéro de l'année antérieure).

Exemples – Statut « ND » et « descente amortie »

Année *	Classement Joueur A	Classement Joueur B
1	15/3	30/3
2	15/4	30/4
3	15/5	30/5
4	15/5	30/5
5	15/5	30/5
6	ND	40
7	ND	NC
8	ND	NC

- Remarque : Le joueur B n'est pas ND car il n'a jamais été 30/2 ou mieux
- *Année sans aucun match de simple
- Le fait de reclasser un joueur réinitialise le nombre d'années sans aucun match de simple joué

2. Joueurs reprenant la compétition ou revenants :

Cela concerne les joueurs reprenant la compétition après un arrêt de longue durée.

Tout joueur ayant été classé doit à sa réinscription le signaler à son club et faire une demande d'assimilation de classement à partir de critères objectifs attestant de son niveau de jeu actuel et en fonction de son meilleur classement.

Il est de la responsabilité du club et de son président de signaler à la Commission de Classement, les joueurs ayant été classés, reprenant la compétition.

Il en est de même pour les juges arbitres constatant la présence de ces « revenants » inscrits dans les compétitions individuelles.

IMPORTANT : Si aucune demande n'est faite, le joueur avec le statut ND sera disqualifié pour les compétitions individuelles et tournois.

RAPPELS

Un licencié dans avoir la mention « compétition autorisé » pour disputer une compétition.

Tous matchs jouer sans cette mention ne sera pas validé dans le palmarès et ne pourra faire l'objet d'une réclamation. En cas de rencontre par équipe, cela entraîne une disqualification de l'équipe pour « équipe incomplète »

Le classement sortant le premier Lundi de chaque mois, les résultats doivent être saisis au plus tard la veille avant midi pour la prise en compte, sans cela le report sera pour le mois suivant.

Tournois et Championnats Individuels : remontés des résultats en temps réel via AEI durant la compétition ou ADOC pour les matchs libres. Un JAT doit clôturer l'épreuve dans les 4 jours maximum après la fin de la compétition.

En cas de contestation de score, vainqueur... le joueur devra prendre contact avec le juge-arbitre ou à défaut le club organisateur. Le Juge-arbitre peut apporter directement les corrections via son compte AEI.

Compte tenu du contexte Covid-19, au regard de cette saison tout à fait atypique, la FFT a pris la décision de bloquer les classements des joueurs (ses) à l'issue du dernier classement mensuel calculé en Mars. Selon la reprise des compétitions, le classement mensuel sera à nouveau calculé et cela jusqu'à la fin de la saison, permettant ainsi aux joueurs (ses) ayant le nombre de points suffisants de monter au classement mais en aucun cas de descendre.

*Pour tout savoir sur le classement, connectez-vous sur le site fédéral
<https://www.fft.fr/competition/tennis/le-classement/tout-savoir-sur-le-classement>*

Brian LANCE

Responsable Départemental de la Commission Classement
3 Impasse des Roses – 45760 BOIGNY-SUR-BIONNE ☎ : 06 12 68 70 40
e-mail : brian.lance@fft.fr

MEDICAL et SANTE

Certificat Médical FFT

Certificat Médical

dans le cadre des articles 193, 194 et 195 des Règlements Sportifs de la FFT pris en application des articles L. 231-2 a L. 231-2-2 du Code du Sport

Je soussigné, Docteur : _____

Demeurant à : _____

Certifie avoir examiné ce jour M / Mme / Melle :

Né (e) le : ____ / ____ / ____

Demeurant à : _____

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique

du tennis / para-tennis / beach tennis / padel / courte paume¹ et des sports suivants²,
y compris en compétition :

Fait à _____, le ____ / ____ / 20__

Signature du médecin

Cachet du médecin

¹ Le cas échéant, rayer la ou les mention(s) inutile(s).

² Le cas échéant, compléter la liste des sports ne faisant pas l'objet d'une contre-indication.

LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

RÔLE du CLUB

Le club doit informer chaque nouvel adhérent (ou réinscription) qu'il existe une loi sur la protection des Données Personnelles et Droit à l'image et que sauf opposition par écrit de sa part, ces données pourront être utilisées par le club, le Comité du Loiret, la Ligue du Centre-Val de Loire et la FFT pour une finalité ne donnant lieu à aucune sollicitation commerciale.

Protection des données personnelles

1 - Coordonnées personnelles

■ L'adhésion au [insérer le nom du club] (le « club ») entraîne de facto l'adhésion du membre au comité départemental de / du / de la / des [insérer le nom du comité] (le « comité »), à la ligue de tennis de / du / de la / des [insérer le nom de la ligue] (la « ligue ») et à la Fédération française de tennis (la « FFT »). Par conséquent, le club, le comité, la ligue et la FFT pourront être amenés à utiliser les données personnelles – notamment l'adresse électronique – communiquées par le membre, pour les besoins de l'organisation de l'activité fédérale (notamment l'envoi de tout courrier non sollicité lié à la gestion des services attachés à l'adhésion au club et/ou à l'acquisition de la licence FFT, l'organisation des compétitions fédérales, la gestion des membres des associations, etc.). A cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le club, le comité, la ligue et la FFT.

■ Sous réserve de l'accord du membre, le club, le comité, la ligue et la FFT pourront éventuellement réutiliser ces informations à toutes autres fins – notamment tout courrier non sollicité, électronique ou non, ne concernant pas directement l'organisation de l'activité fédérale –, et pourront également être amenés à les transférer à titre onéreux ou gratuit à leurs partenaires commerciaux respectifs.

A cet égard, merci de bien vouloir cocher l'une et/ou l'autre des cases ci-après :

- a. Je consens à l'utilisation de mon adresse électronique à des fins autres que celles liées à l'organisation de l'activité fédérale.
- b. Je ne souhaite pas que les informations me concernant – hors l'adresse électronique – soient utilisées à des fins autres que celles liées à l'organisation de l'activité fédérale ;
- c. Je ne souhaite pas que les informations me concernant fassent l'objet de transferts à titre gratuit ou onéreux.

2 - Droits et devoirs

■ En tout état de cause, conformément à l'article 39 de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le membre dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant.

■ Pour l'exercice de ces droits, le membre est invité à s'adresser par courriel à : ... [insérer l'adresse électronique du club], ou par courrier postal au ... [insérer le nom du club], (adresse à compléter). Il peut également s'adresser à la FFT (fft@fft.fr / 2, avenue Gordon Bennett - 75016 Paris).

■ Le membre peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.

■ Le membre trouvera des informations sur ses droits et devoirs et sur la protection des données individuelles sur le site de la Commission nationale de l'Informatique et des libertés (www.cnil.fr).

Fin de la fiche :

■ Je soussigné(e) [mettre : nom et prénom]

[+ éventuellement si l'adhésion concerne un mineur] agissant en qualité de représentant légal de... [mettre : nom et prénom du mineur] :

- reconnaît que l'adhésion au club... entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des statuts et règlements de la Fédération française de tennis (FFT) ;
- reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence ;
- reconnaît avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires proposées par la FFT afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel ;
- atteste être possession d'un certificat médical datant de moins d'un an de non contre indication à la pratique du tennis y compris en compétition ;
- autorise le club, pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser, pour la saison/..., l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support (notamment sur le site internet du club).

DATE :

SIGNATURE :